

SOMMAIRE

EDITORIAL: Les Media et le SIDA 1

DOSSIER: LE SIDA

- J. Ntamahungiro: L'état de la question 3
 J. Wright: Une lutte mondiale 16
 A. Nkurunziza: SIDA et prostitution à Kigali 23
 X Rwanda: Attention. Danger!!! 32

SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT

- J. Ntamahungiro: Sociologie du pouvoir 36
 P. Ndayambaje: Autodéveloppement économique
 du Rwanda 54

ÉGLISE D'ICI ET D'AILLEURS

- J. Rutumbu: Le Conflit permanent
 Evangile-Cultures 71
 Th. Maruyomeza: Une approche éthique de l'endettement
 International 78

LIBRES PROPOS

- Guy Musy: Signe de contradiction 89
 CARNET: Mai - Juin 1989 91

À TRAVERS LIVRES ET REVUES

- E. Nteziimana: "La cohésion oppressive"
 de Catherine Newbury 97
 G. Musy: "Prisonnier sous Bokassa" de
 Thierry Gallo 103

COURRIER DES LECTEURS

- F. Rugengamanzi: La paille dans l'oeil du prochain 111



SIDA

SENSIBILISATION ET SOLIDARITÉ

**N'UMANDUYE SIDA
 NI UMUVANDIMWE**



Ntumulereane.

- L'état de la question
- Prostitution à Kigali
- Rwanda: Attention. Danger!!!

DIALOGUE

N° 136

Septembre-Octobre
 1989

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Joseph NTAMAHUNGIRO: Rédacteur à la Revue DIALOGUE:

Kigali

John WRIGHT: Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé

au Rwanda, Kigali

Ananie NKURUNZIZA: Rwamagana

Pius NDAYAMBAJE: Etudiant, Varsovie, Pologne

Juvénal RUTUMBU: Abbé, Aumônier de l'Université Nationale du Rwanda,

Nyakina, Ruhengeri

Théophile MARYOMEZA: Abbé, Professeur au Grand Séminaire de Nyakibanda, Butare

Guy MUSY: Dominicain, Fribourg, Suisse

Emmanuel NTEZIMANA: Professeur à l'Université Nationale du Rwanda,

Ruhengeri

François RUGENGAMANZI: Fonctionnaire, Ruhengeri.

DIALOGUE

EDITEUR: ASBL - DIALOGUE

B.P. 572 KIGALI/RWANDA Tél.: 7 4178

SECRETAIRE DE REDACTION: Guy THEUNIS

REDACTEUR: Joseph NTAMAHUNGIRO

SECRETAIRE-REDACTYLOGRAPHIE: Enos NSHIMYIMANA

COMITE DE REDACTION:

Zéphyrin BAGAMBIKI - Thaddée BAGARAGAZA - Michel
DONNET - François FUNGA - Straton GAKWAYA - Déogratias
HITIMANA - André KAMEYA - Antoine MUGESERA - Narcisse
MUNYAMBARAGA - François-Xavier MUNYARUGERERO -
Jean-Baptiste NGIRABACU - Yvon POMERLEAU - Odette UBO-
NABENSHI

IMPRESSION: PALLOTTI-PRESSE

B.P. 863 KIGALI-RWANDA

Tél.: 7 4084

TIRAGE: 1900 exemplaires

Editorial

LES MEDIA ET LE SIDA

Il y a trois ans (No 115 mars-avril 1986) nous publions 2 articles sur le SIDA (Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise). Articles qui se voulaient une information la plus objective possible en évitant de semer la panique et la psychose mais également la banalisation de la maladie.

Si nous revenons sur ce sujet aujourd'hui ce n'est pas pour le plaisir de ressasser un thème récurrent ni pour nous complaire dans la morbidité. C'est pour nous acquitter, comme média, "de l'importante responsabilité sociale qui nous incombe en fournissant au grand public des informations objectives et équilibrées sur la maladie et sur les moyens d'en prévenir la propagation" conformément aux recommandations du Sommet Mondial des Ministres de la Santé sur la Prévention du SIDA, faites à Londres le 28 janvier 1988. Comme le rappelait à juste titre le même Sommet "en l'absence actuelle d'un vaccin contre le SIDA ou d'un traitement de cette maladie, l'information et l'éducation sont la composante la plus importante des programmes nationaux de lutte contre le SIDA, car la transmission du virus peut être évitée par un comportement responsable et éclairé". Or ici comme ailleurs la prévention passe

par une information claire, objective et exhaustive, qui évite la dramatisation et la manipulation.

Comme "média" il est de notre devoir d'apporter notre contribution dans la lutte contre ce fléau du 20ème siècle finissant, sous peine de nous rendre coupable du délit de non-assistance à personne en danger. Evidemment la limite de nos moyens ne nous permet guère de circonscrire le sujet sur lequel d'ailleurs beaucoup de choses ont été dites et écrites. Notre dossier se veut très modeste, un regard, un témoignage. Nous espérons cependant qu'il trouvera sa place dans le concert de toutes les recherches de solutions, recherches qui ne s'arrêteront que le jour où la maladie aura été vaincue. Aussi revenons-nous sûrement sur la question.

Vous trouverez dans ce dossier quelques tableaux-statistiques pris spécialement dans la Revue Médicale Rwandaise, Numéro Spécial sur le SIDA (no. 54, septembre 1988). Ils seront indiqués par le sigle R.M.R. D'autres ont été dressés sur simples informations fournies. Quelle que soit la technicité des enquêtes et l'échantillonnage retenu, les statistiques restent ce qu'elles sont: une estimation. Et puis au-delà des chiffres il y a une réalité et des drames humains que la science ne peut décrire ni rendre compte. C'est dire qu'il faut éviter de tirer des conclusions hâtives et surtout néfastes. Ainsi le fait de désigner telles catégories sociales comme groupes à risques (divorcés, séparés, mariés, veufs(ves), célibataires, sans partenaires stables) ne signifie pas automatiquement que les autres ne représentent aucun danger. Un tel jugement peut être fatal.

Joseph NTAMAHUNGIRO.

Dossier

LE SIDA

Le présent article tente un flash sur la question et propose quelques comportements à adopter surtout pour les bien-portants.

SIDA, L'ETAT DE LA QUESTION

DES CALEMBOURS A LA PSYCHOSE

En 1975 apparaîtrait une terrible maladie dont personne n'avait jamais entendu parler. Elle fut diagnostiquée pour la première fois dans les années 1980. A l'époque certains prenaient la chose à la légère, sur un ton taquin. Le SIDA n'était que "le Syndrome Inventé pour Décourager les Amoureux - Le Souvenir Intime d'un Ami - le Salaire Inchangé Depuis des Années". Des voix accusèrent même la presse d'être encore une fois un prophète de malheurs en inventant une nouvelle catastrophe selon un adage qui veut que "ce sont les Média qui inventent tout".

Pour des raisons politiques, sociales, économiques et touristiques certains gouvernements

affirmèrent péremptoirement que la maladie n'existait pas dans leurs pays, qu'elle ne s'en prenait d'ailleurs qu'aux homosexuels, prostituées, débauchés, drogués, bref à des marginaux. De fait les premiers cas diagnostiqués laissaient supposer que seule cette catégorie de personnes en était victime. On ne pouvait attraper la maladie que par contact sexuel. Il suffisait donc de se tenir sage.

Hélas il s'avéra vite que les rapports sexuels et l'usage des seringues n'étaient pas les seuls vecteurs de la maladie.

Il existait aussi la transfusion sanguine dans le cas de certaines maladies nécessitant le renouvellement complet du sang du patient. Ainsi des hommes et des femmes sexuellement irréprochables se trouvèrent contaminés et moururent parce qu'on leur avait injecté par ignorance, mégarde ou négligence, du sang contaminé. D'autres se trouvèrent condamnés également, contaminés par leurs partenaires qui souvent ignoraient eux-mêmes qu'ils avaient la maladie. Ainsi à mesure que les méthodes de détection de la maladie s'affirmaient et se faisaient plus précises, le nombre de séropositifs augmenta et ce dans tous les pays. Pour les seules années 1975-1987 l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estimait qu'environ 5 à 10 millions de personnes avaient été contaminées par le virus. Soit à peu près toute la population du Rwanda et du Burundi.

Par ailleurs la transmission de la maladie ne se fait pas seulement de façon horizontale (relations sexuelles, injections) elle se fait aussi de façon verticale, de la mère à l'enfant pendant la grossesse, au moment de l'accouchement ou directement après la naissance. Plus grave tous les séropositifs ayant ou non des signes de maladie, représentent toujours un danger de contagion en cas de

rapports sexuels non monogamiques et surtout dans des comportements à risques. Enfin un test séronégatif ne signifie pas nécessairement qu'une personne n'a pas été en contact avec la maladie.

En effet, "une personne qui s'infecte reste séronégative pendant un à trois mois avant que le test ne devienne positif. Pendant cette période (donc) même avec un test négatif, la personne en question peut en infecter d'autres"(1). C'est dire qu'une visite médicale ne signifie pas la garantie contre la possibilité d'une contamination. D'où ce triste constat: "Depuis 3 à 4 ans, l'augmentation rapide du nombre de personnes séropositives et des malades, dans presque tous les pays du monde, a clairement montré que personne n'est à l'abri (...). Certes nous ne mourrons pas tous du SIDA. Peu d'entre nous en mourront. Mais nous devons vivre avec le virus, les infections et les maladies qu'il entraîne et toutes les possibles conséquences humaines, sociales et éthiques d'abord, politiques, juridiques, économiques aussi. Quelle que soit notre propre situation par rapport aux conduites ou circonstances à risques, nous faisons partie de la société que le SIDA secoue, chambarde, désécurelise (...). Nous n'avons pas seulement le loisir de décider de ne rien avoir à faire avec cette composition nouvelle de la vie collective" (2).

Ce constat ne se veut nullement apocalyptique même si certaines hypothèses sont des plus pessimistes. Il veut tout simplement inviter tous et chacun à avoir tout le temps à l'esprit que le SIDA est une maladie grave qui tue et qui touche les gens dans le plus profond de leur être en brisant tous les espoirs et toutes leurs évidences.

(1) Dr J. Martin (sous la direction de): Faire face au SIDA, Ed. FAVRE SA 1988 p. 20.

(2) Dr J. Martin, op. cit. p. 232; 10.

Mais cette évidence ne doit pas nous conduire au fatalisme qui nous inciterait à tomber dans la panique. Ou alors à banaliser la maladie comme nous avons tendance à banaliser les autres maux compagnons de notre quotidien qui pourtant frappent de plein fouet notre humanité: alcoolisme, accidents de la route, divorces, famines, guerres, catastrophes naturelles, et dont la grande majorité des victimes sont toujours des enfants.

Qu'on le veuille ou non le SIDA est une maladie collective. Une pandémie c'est-à-dire une maladie qui atteint un grand nombre de personnes dans une zone géographique très étendue. Cette maladie que certains nomment la "peste du 20 siècle" doit donc être combattue à court, moyen et long terme. Ce combat doit être mené sur tous les plans: clinique, politique, économique, éthique, psychosocial, juridique. Combat collectif et combat personnel afin que chacun réalise que c'est lui-même, et seulement lui qui peut se protéger du SIDA et protéger l'humanité. Seule la responsabilité personnelle et collective sera à même de venir à bout de ce défi mortel.

QUELLES ATTITUDES ADOPTER?

Nous le disions plus haut la lutte contre le SIDA doit être totale, englober tous les aspects de la vie. Un exemple de cette approche est la collaboration pluriprofessionnelle qui a présidé à la publication de l'ouvrage "Faire face au SIDA" déjà cité. On y a fait appel à des médecins, infirmiers, sociologues, psychologues, psychiatres, pédagogues, épidémiologistes, éducateurs sociaux, juges, journalistes, animateurs culturels, encadrateurs des adolescents, des toxicomanes, des prostituées; théo-

logues, professeurs d'éthique; mais également des homosexuels. C'est dire que le sujet n'a pas été abordé par les seuls experts, les personnes moralement irréprochables mais aussi les victimes tout indiquées de la maladie (les homosexuels).

Cependant quelle que soit la position sociale qu'on occupe, 3 attitudes nous paraissent fondamentales, voire comme des préalables quand on aborde le problème du SIDA.

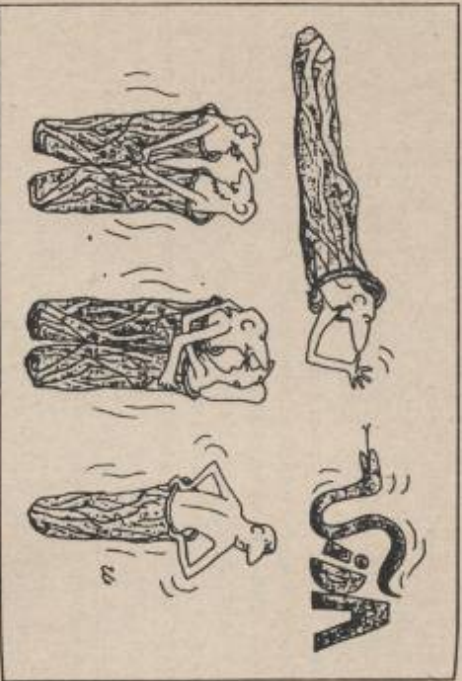
SENSIBILISER

Pour prévenir la propagation de l'infection du virus la première attitude à adopter est, comme nous le disions plus haut, l'information de tout le public sur les dangers que représente la maladie. Non une information purement tapageuse, tous azimuts, tape-à-l'oeil, qui souvent dure l'espace d'un matin. Mais une information-sensibilisation de toute haleine. Une sensibilisation sans préjugé ni parti pris, une sensibilisation non seulement médicale et technique mais sur l'ensemble des questions relatives à l'éducation sexuelle de notre temps. Celle-ci doit être largement développée dans le sens d'une éducation à l'amour, à l'affectivité, à la découverte d'un corps qui n'est pas un instrument mais un mode de présence à l'autre" (3). Une éducation faite dès le jeune âge de manière éthique et psycho-sociale et non à coups d'interdits.

(3) Dr. J. Martin, Faire face au SIDA, op. cit. p. 67.

A la jeunesse et à tous les aventuriers et touristes du sexe tentés par la liberté sexuelle grâce à la découverte des moyens contraceptifs et d'antibiotiques efficaces, il faut dire que cette époque est révolue et que le danger est désormais là, grave, menaçant, mortel. Leur responsabilité dans la propagation de la maladie et de la mort est clairement indiquée.

Evidemment tous n'entendent pas ce discours ou n'en saisissent pas la portée. Par irresponsabilité, faiblesse et autres raisons, des hommes et des femmes ignorent cette invitation et continuent leur nomadisme sexuel. Quelle que soit notre répulsion pour la liberté sexuelle et l'usage des contraceptifs, nous devons être réalistes et informer ces nomades que l'usage du préservatif est encore le moindre mal. Au moins il permet d'éviter la contagion quand le préservatif est bien utilisé dans les conditions normales.



Le geste qui sauve... du SIDA. Dessin de Urs, publié dans « 24 Heures » (Lausanne, 18 octobre 1986), reproduit avec l'aimable autorisation de l'artiste et du journal.

En encourageant l'usage du préservatif il ne s'agit nullement de favoriser ou de préconiser le dérèglement des mœurs, de "corrompre la jeunesse" mais d'opter pour le moindre mal en invitant ces hommes et ces femmes à ne pas être porteurs et semeurs de la mort. C'est ce que disait en d'autres mots un ecclésiastique: "Pour celui qui ne peut suivre l'appel à la perfection (dans la vie conjugale ou la continence) ... le simple bon sens nous amène à dire, à crier même: si tu es pécheur, ne sois pas en même temps criminel. Au moment où la contamination d'une maladie si grave menace tout le monde, n'ajoute pas ce véritable crime qui consisterait à ne pas prendre les précautions qui, bien que contraires à la loi de la perfection évangélique, sont les seuls moyens d'éviter le pire" (4).

De même quand on parle de relations sexuelles on comprend presque toujours qu'il s'agit d'une relation avec pénétration, l'un des moyens justement les plus sûrs de contamination. Mais une relation sexuelle, amoureuse, ne doit pas nécessairement s'achever dans l'acte sexuel. Elle peut se contenter de caresses, d'attouchements, de baisers qui, eux ne représentent aucun danger. Pourquoi ne pas s'arrêter à ce stade et éviter ainsi la mort collective? Il faut informer et sensibiliser le public sur l'existence et la possibilité de ces manifestations amoureuses. Car, répétons-le, refuser d'informer constitue un acte criminel, un assassinat.

(4). L'Abbé Pierre in La Croix, 19.11.1989 cité dans Cahiers du Bureau Social Urbain, no. 60, SIDA, Signal d'alarme, la société et l'Eglise interpellées, 1 Déc. 1988, p. 26.

EVITER TOUT DISCOURS DOLORISTE

Il existe en chacun de nous ce que Michel del Castillo appelle un "discours doloriste - une morgue cléricale". A savoir que "tout malheur collectif est la sanction juste d'un péché lui aussi collectif". Ainsi donc "le SIDA révélerait l'esprit de jouissance comme la défaite de 40 l'avait révélé (...). Il y a là un total de mérites et d'immolation qui purifie et élève la France" (5). En d'autres termes, selon quelques hommes d'Eglise et Charles de Foucault à qui l'auteur a emprunté ces propos, le SIDA serait une punition du Bon Dieu suite à l'esprit d'égoïsme et à la liberté sexuelle qui caractérise notre humanité. Comme la défaite de la France lors de la 2ème Guerre Mondiale avait été infligée par le Bon Dieu pour punir la France de ses péchés et l'aider à se purifier (de ses péchés) et à retrouver la grandeur morale de "fille aînée" de l'Eglise. Il faudrait presque remercier le Bon Dieu pour ce châtement.

Pour Michel del Castillo, et nous sommes d'accord avec lui, une telle théologie est une hérésie, un blasphème. En effet "suggerer que telle maladie puisse être la conséquence d'un relâchement moral, c'est insinuer cette monstruosité que Dieu aurait les mains pleines de microbes, de bacilles, de virus et rétrovirus et qu'il les déverserait à plaisir sur les pécheurs". Or "le chrétien devrait se pénétrer d'abord de l'idée que toute maladie relève de l'ordre naturel, de l'ordre de la mort donc, puisque tout, dans la nature, tend vers le

(5) M. del Castillo, La Foi et le SIDA, in Panorama no. 231, novembre 1988, p. 30-31.

repos" (6).

C'est dire qu'au nom de la Foi, le chrétien ne peut tenir aucun discours convaincant sur le SIDA ou toute autre maladie. Même l'évocation de la Bible nous paraît indue. Par ailleurs, évoquer la question du SIDA sous le couvert d'une morale culpabilisante nous paraît dangereux. C'est, comme on l'a dit, d'abord par des réactions de rejet, "de ces vieux réflexes d'exclusion qui se manifestent chaque fois que quelqu'un est éprouvé par les autres comme dangereux. La maladie est comprise comme souillure, comme péché, comme faute, (...) la victime devient coupable du mal qui la frappe" (7).

Une attitude doublement dangereuse qui exclut le malade, l'enferme dans un ghetto, un apartheid, lui et sa famille. Elle crée la peur-panique même chez des sujets sains menacés de la même exclusion ainsi que les dangers et les discriminations auxquels exposent toutes les situations d'une panique collective. Tout discours culpabilisant tenu à l'encontre des malades risque également de rendre impossibles ou en tout cas plus difficiles le dépistage et la prévention. Et de ce fait constituer une menace plus grave de tout le corps social.

(6) M. del Castillo, "Je choiserais donc la Compassion", in Panorama, No 232, déc. 1988, p. 22.

(7) Dr. J. J. Martin, op. cit. p. 58.

VIVRE LA SOLIDARITE

Devant les drames humains qui frappent régulièrement l'humanité (guerres, sécheresses, inondations, famines, etc) notre attitude la plus courante est de dire: "ça ne me concerne pas, je ne puis rien faire". Dans le cas d'une maladie comme le SIDA, nous tendons à rejeter la faute sur les malades: "ils l'ont voulu, ils méritent bien leur châtiment, ça leur apprendra". Mais posons-nous la question: Y'a-t-il une catastrophe humaine, si naturelle soit-elle, où la responsabilité de l'homme n'est pas impliquée? Sécheresses, inondations, famines, guerres, maladies, accidents de la route, sont très souvent conséquences à l'action de l'homme: destruction de l'environnement, excès de vitesse, défectuosité de la mécanique, négligence, manque de prévisions, inégale répartition des richesses, etc.

Dans le cas du SIDA les groupes à haut risques (prostituées, débauchés, homosexuels, toxicomanes), sont souvent le produit et le miroir de nos sociétés. Une vision individualiste et purement hédoniste de la maladie est donc érigée, à courte vue. Même si les propagateurs du SIDA se conduisaient de façon irresponsable, notre responsabilité dans la lutte ne serait diminuée pour autant. Nous devons survivre, collectivement. On ne combat pas une épidémie en prônant la fuite en avant ou le "chacun pour soi". Seule une action solidaire doit être entreprise car on se sauve en sauvant les autres. Solidarité donc envers les malades, leurs familles, les veufs (veuves), les orphelins, les parents des morts du SIDA.

Grâce à des réseaux d'accueil et d'accompagnement en une véritable opération d'une "chaîne de bonheur". Et cette aide, cet acte doit être plus que la compassion, la charité. Il y va de la survie du pays. Il faut perdre sa vie pour la gagner. Car demain, au moment où nous nous y attendons le moins, la mort peut également frapper à notre porte.

Joseph NTAMAHUNGIRO.

LES SIDAËNS DANS LE MONDE

Continent	Au 30.06.88		Au 31.01.89		Augmentation en chiffres	Augmentation en %	Moyenne mensuelle de nouveaux cas
	Nombre de pays	Nombre de malades	Nombre de pays	Nombre de malades			
Amériques	40	76862	42	98098	21236	27,62	3034
Europe	28	12594	28	18971	6377	50,63	911
Afrique	45	11753	46	21213	9460	80,49	1351
Océanie	4	958	6	1280	322	33,61	46
Asie	21	342	22	324	18	5,26	2
TOTAL	138	102509	144	139886	37413	39,52	5344

Sources: TUMBOYE Croix-Rouge, no. 39, p. 4 et no. 42, p. 2
C'est nous qui avons fait le plan et calculé les chiffres des 3 dernières colonnes.

Tableau I (1965) REPARTITION DE LA SEROPOSITIVITE AU VIH PAR AGE ET PAR MILIEU

TRanches d'AGE	MILIEU RURAL		MILIEU URBAIN			
	N. enquêtes	N. Positiv.	(%)	N. enquêtes	N. Positiv.	(%)
0 - 4	81	1	(1,2)	89	12	(13,5 ± 7,10)
5 - 13	122	1	(0,8)	221	13	(5,8 ± 3,11)
14 - 20	111	2	(1,8)	296	37	(12,5 ± 3,79)
21 - 30	173	5	(2,9)	487	125	(25,5 ± 3,88)
31 - 45	166	3	(2,5)	406	109	(27,0 ± 4,31)
46 - 60	99	0		238	27	(11,3 ± 4,52)
61 et +	40	1	(2,5)	138	13	(9,5 ± 5,11)
TOTAL	766	13	(1,7)	1859	336	(18,1 ± 1,79)

Tableau II (1965) RESULTATS SEROLOGIQUES SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE

SEX	MILIEU RURAL			MILIEU URBAIN		
	Positif (%)	Négatif (%)	(%)	Positif (%)	Négatif (%)	(%)
Homme	7 (53,8)	378 (91,6)	147 (43,8)	800 (51,5)	722 (44,2)	
Femme	6 (46,2)	355 (88,4)	189 (56,2)	122 (41,2)	153 (100)	
TOTAL	13	733	336	153	153	

Tableau III (1965)

REPARTITION DE LA SEROPOSITIVITE AU VIH PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR PREFECTURE

PREFECTURE	MILIEU RURAL		MILIEU URBAIN			
	N. enquêtes	N. séropositifs (%)	N. enquêtes	N. séropositifs (%)	N. enquêtes	(%)
Kigali	100	3 (3,0)	948	205 (21,6)	205	(21,6)
Gisenyesa	105	3 (2,8)	64	3 (4,6)	3	(4,6)
Bururi*	87	1 (1,1)	203	35 (16,2)	35	(16,2)
Gikongoro	48	1 (2,0)	64	6 (9,3)	6	(9,3)
Cyangugu	51	0 (0,0)	67	3 (4,4)	3	(4,4)
Kibuye	72	2 (2,7)	67	2 (2,9)	2	(2,9)
Gatunye	78	1 (1,2)	133	41 (30,8)	41	(30,8)
Ruhengeri	58	1 (1,7)	119	26 (21,8)	26	(21,8)
Bujumbura	72	0 (0,0)	64	6 (9,3)	6	(9,3)
Kibungu**	72	1 (1,4)	139	13 (9,3)	13	(9,3)
TOTAL	766	13 (1,7)	1858	336 (18,1)	336	(18,1)

* = Bururi + Bujumbura

** = Kibungu + Ruhengeri

Tableau V (1965)

REPARTITION DE LA SEROPOSITIVITE CHEZ LES ENQUETES AGES DE PLUS DE 14 ANS PAR STATUT MATRIMONIAL EN MILIEU RURAL ET URBAIN

STATUT MATR. ET AUTRES	MILIEU RURAL		MILIEU URBAIN			
	N. enquêtes	N. séropositifs (%)	N. enquêtes	N. séropositifs (%)	N. enquêtes	(%)
Célibataires	22	2 (9,0)	260	56 (21,5)	56	(21,5)
Veufs	26	2 (7,6)	107	37 (34,6)	37	(34,6)
Mariés (légalisés)	123	4 (3,2)	317	87 (27,4)	87	(27,4)
Mariés (illégalisés)	230	1 (0,4)	461	60 (13,0)	60	(13,0)
Divorcés	4	0 (0,0)	38	26 (68,4)	26	(68,4)
Sépares	7	0 (0,0)	42	12 (28,6)	12	(28,6)
TOTAL	412	9 (2,2)	1285	214 (16,6)	214	(16,6)

χ^2 (tableau urbain) = 42,87; d.f. = 5
p < 0,001

Tableau VI (1965)

REPARTITION DES SUJETS SEROPOSITIFS AGES DE PLUS DE 14 ANS ET VIVANT EN MILIEU URBAIN PAR NIVEAU DE FORMATION

NIVEAU DE FORMATION	N. Positiv.	(%)	N. séropositifs (%)	Total	(%)
≤ Ecole primaire	212	(26,8)	881 (75,1)	1113	(100)
> Ecole primaire	42	(2,8)	200 (76,4)	142	(100)
TOTAL	254	(31,6)	981 (78,2)	1255	(100)

$\chi^2 = 12,95$; p < 0,001

Tableau VII (1965) REPARTITION DE LA SEROPOSITIVITE SELON LES PROFESSIONS

PROFESSION	MASCULIN		FEMMIN		TOTAL	
	Nombre enquêtes	Nombre séropositifs (%)	Nombre enquêtes	Nombre séropositifs (%)	Nombre enquêtes	Nombre séropositifs (%)
Agricul. de l'Etat	96	15 (15,6)	35	6 (17,1)	131	21 (16,0)
Commerçants	97	26 (26,8)	25	8 (32,0)	122	34 (27,9)
Artisans + Cultivateurs + Domestiques	485	69 (14,2)	549	112 (20,4)	1034	201 (19,4)
TOTAL	678	110 (16,2)	649	146 (22,5)	1327	256 (19,3)

$\chi^2 = 6,48$; p < 0,05
d.f. = 2



Les lignes qui suivent sont extraites d'un mémorandum que le Représentant au Rwanda de l'Organisation Mondiale de la Santé nous a aimablement envoyé. Le document ne pouvait malheureusement pas être publié comme tel bien que fournissant de données fort intéressantes.

UNE LUTTE MONDIALE

APERÇU GÉNÉRAL DE LA PANDEMIE DE SIDA

L'OMS distingue dans le temps 3 épidémies distinctes qui sont liées entre elles et qui se sont succédées:

- ◇ L'Epidémie mondiale d'infection par le virus d'immunodéficience humaine (VIH). On ne sait où il est apparu pour la première fois. Mais on sait qu'il provoquait déjà des infections dans la population de plusieurs régions du Monde dès le milieu des années 1970. Depuis, le VIH s'est propagé à tous les pays et on le trouve généralement partout où on le recherche.

- ◇ L'Epidémie de la maladie SIDA et des autres affections associées à l'infection par le VIH. On sait que la maladie peut frapper plusieurs années après l'infection par le virus. On ne connaît pas la durée d'incubation. Mais on envisage que l'épidémie d'infection sera suivie bien des années après par une épidémie d'affections provoquées par le virus. Le début de l'épidémie de la maladie remonte à la fin des années 1970 ou au début des années 1980 dans diverses régions du monde. Le SIDA a été reconnu pour la première fois aux USA en 1981.

- ◇ L'Epidémie des réactions aux deux premières: C'est-à-dire les réactions culturelles, sociales, économiques et politiques qui se manifestent partout, même dans des régions qui ne sont pas encore fortement touchées par le virus ou par la maladie.

En conclusion le SIDA touche tous les continents: c'est donc bien une PANDEMIE.

Par ailleurs l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) distingue encore trois schémas épidémiologiques qui se présentent actuellement dans le monde:

- ◇ Dans les pays d'Amérique du Nord, d'Europe Occidentale, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, on note une forte prédominance de l'infection chez les hommes homosexuels ou bisexuels et chez les toxicomanes qui se piquent; un faible pourcentage de cas hétérosexuels et des stocks de sang et de produits sanguins virtuellement

sûrs grâce à la technologie du dépistage.

◇ Par contre, en Afrique de l'Est, Centrale et Australe et dans certaines zones des Caraïbes, le mode dominant de transmission est hétérosexuel et la transmission périnatale avant, pendant ou peu après l'accouchement, est probablement assez importante. La transmission aussi par le sang et les produits sanguins pas ou insuffisamment contrôlés ainsi que lors de la réutilisation sans stérilisation efficace des aiguilles, seringues et autres instruments susceptibles d'être contaminés par le sang.

◇ En Afrique du Nord, Asie et Pacifique, l'apparition du virus est apparemment plus récente et donc on compte un nombre de cas de SIDA plus faible. Mais on y observe des signes croissants de la présence et de la transmission du virus.

Bien que ces trois schémas épidémiologiques soient différents, les travaux effectués un peu partout dans le monde ont confirmé à maintes reprises que les modes de transmission - sexuelle, par le sang et d'une mère infectée à son enfant - sont les mêmes.

Compte tenu des problèmes que pose le diagnostic et l'identification de SIDA et ceux inhérents au système de notification des maladies, on estime que le nombre de cas de SIDA survenus depuis le début de la pandémie au cours des années 1970 s'élève à 150.000 cas soit au moins le double du nombre actuellement notifié. Partant de diverses méthodes de calcul, l'OMS a estimé qu'il existait actuellement dans le monde cinq à dix millions de

RAPPORT DES CAS DE SIDA EN AFRIQUE
(Établi selon le rapport reçu de l'Organisation Mondiale de la Santé au 31/05/1989)

Pays	1979-1986		1987		1988		1989		Date à la Rapport	Cumul de cas
	Cas	(a)	Cas	(b)	Cas	(b)	Cas	(b)		
ALGERIE	3	5	0	0	5	0	0	0	26/03/88	13
ANGOLA	9	32	0	0	63	0	0	0	31/12/88	104
BENIN	3	8	0	0	18	0	0	0	31/03/89	36
BOTSWANA	7	9	0	0	33	1	0	0	31/03/89	49
BURUNDI	10	16	0	0	81	1	0	0	19/02/89	107
BURUNDI	260	652	138	0	487	103	0	0	30/06/88	1408
CAMEROUN	21	4	0	0	37	0	0	0	03/08/88	62
CAP VERDE	1	1	0	0	16	4	0	0	04/11/88	18
CENTRAL AFRICAN REP.	254	178	69	0	230	89	0	0	31/12/88	642
CHAD	2	2	0	0	7	0	0	0	20/10/88	11
COMORES	0	0	0	0	1	0	0	0	28/02/89	1
COTE D'IVOIRE	250	1000	575	0	0	0	0	0	31/12/87	1250
EGYPT	118	132	13	0	0	0	0	0	20/11/87	250
ETHIOPIA	2	1	0	0	1	0	0	0	03/03/89	2
GABON	0	17	0	0	62	0	0	0	20/12/88	81
GUINEA	13	18	18	0	9	0	0	0	31/12/88	27
GUINEA	12	22	30	0	27	3	0	0	31/12/88	62
GUINEA	26	35	0	0	226	21	75	0	31/01/89	402
GUINEA-BISSAU	0	4	0	0	29	0	0	0	30/11/88	33
KENYA	109	29	33	19	21	0	0	0	16/01/89	48
LESOTHO	1	1138	68	1235	61	0	0	0	30/06/88	2732
LIBERIA	1	1	0	0	2	0	1	0	28/02/89	6
LIBERIA	0	2	0	0	0	0	0	0	11/03/88	2
MACAO	0	0	0	0	0	0	0	0	01/02/89	0
MACAO	144	860	120	1542	232	0	0	0	30/06/88	2544
MAURITIUS	0	23	0	0	0	0	0	0	14/01/88	29
MAURITIUS	0	0	0	0	0	0	0	0	31/07/88	0
MOZAMBIQUE	0	1	0	0	1	0	0	0	22/03/89	2
NIGERIA	0	3	0	0	23	0	2	0	27/03/89	29
NIGERIA	0	17	0	0	26	0	13	0	31/03/89	56
RUANDA	0	10	0	0	3	0	2	0	31/03/89	16
RUANDA	0	1	0	0	12	2	7	0	31/03/89	20
SAO TOME & PRINCE	705	295	48	267	44	35	0	0	28/02/88	1302
SEYCHELLES	0	0	0	0	1	0	0	0	11/02/88	1
SUDAN	0	0	0	0	0	0	0	0	20/04/89	0
SUDAN	0	3	0	0	12	0	5	0	31/03/89	20
SUDAN	54	47	0	0	90	0	31	0	14/04/89	228
SWAZILAND	1	6	0	0	7	1	0	0	16/06/88	14
TOGO	0	2	0	0	0	0	0	0	15/06/88	2
UGANDA	991	1780	115	4072	263	0	0	0	31/01/89	8772
TANZANIA	699	900	40	2550	112	0	0	0	31/12/88	4158
ZAMBIA	0	335	11	0	0	0	0	0	30/06/87	335
ZAMBIA	250	286	41	760	108	0	0	0	31/12/88	1286
ZIMBABWE	0	119	14	0	0	0	0	0	30/04/88	119
Total pour la région	33079	8320	19	12148	2.7	180	24528			
(a) % de cas rapportés/100 000 habitants										
(b) 1988: rapport en général incomplet.										
* Rapport récent										

Sources: Bulletin d'Information Africaine
du 15 juillet 1989, p. 12.

personnes infectées par le VIH. Suivant les prévisions fondées sur l'évaluation la plus modeste de 5 millions de personnes contaminées et sur le chiffre estimatif actuel de 150.000 nouveaux cas existants, ce sont 150.000 cas nouveaux qui seraient notifiés pour la seule année 1989. L'infection par le VIH dure toute la vie. Jusqu'ici l'on n'a décelé aucune immunité ethnique ou raciale ou naturelle. Le risque de contracter le SIDA est égal pour tous les individus dans la mesure où leur comportement les y expose. La probabilité de voir le VIH se répandre davantage au cours de la prochaine décennie est donc forte. Toutefois le Dr. Mann a souligné que les cas de SIDA qui se déclareront en 1988 et 1989 concerneront des sujets déjà infectés par le virus. Il est de plus en plus clair que l'impact du SIDA se fait sentir dans tous les domaines spécialement le domaine de la santé où on note un taux de plus en plus élevé de la mortalité infantile et des adultes, ce qui se répercute évidemment sur les domaines socio-économiques.

LE PROGRAMME MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (GPA)

Mis en place le 1er février 1987 sous la dénomination de Programme Spécial de lutte contre le SIDA, il est devenu Programme Mondial depuis le 19 janvier 1988 (GPA). Ses objectifs sont au nombre de trois: Prévenir la transmission du VIH; se préoccuper du cas des personnes infectées par le virus; et unir les efforts Nationaux et Internationaux contre le SIDA.

Juridiquement, la Stratégie Mondiale du Programme Mondial de lutte contre le SIDA a reçu l'appui de toutes les nations du monde lors de:

○ La Quatrième Assemblée Mondiale de la Santé réunie à Genève en mai 1987, qui a adopté à l'unanimité la résolution WHA 40.26 (appendice 1) par laquelle elle a approuvé la stratégie mondiale élaborée par l'Organisation Mondiale de la Santé pour prévenir et combattre le SIDA.

○ Le Sommet de Venise des Chefs d'Etat et de gouvernement et de représentants de la Communauté Européenne, réunis en juin en 1987, qui a déclaré que "l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est le meilleur forum pour rassembler les efforts internationaux déployés dans le monde contre le SIDA et que tous les pays devraient être encouragés à collaborer sans réserve avec l'OMS et à soutenir son programme spécial d'activité de lutte contre le SIDA".

○ Le Conseil Economique et social des Nations-Unies, réuni à Genève du 24 juin au 9 juillet, (résolution E/1987/75, appendice 2).

○ L'Assemblée Générale des Nations-Unies, à sa 42ème Session, à New York en Octobre 1987 (résolution A/42/8, appendice 3).

Les activités mondiales entreprises par le Programme Mondial (GPA) se résument principalement en

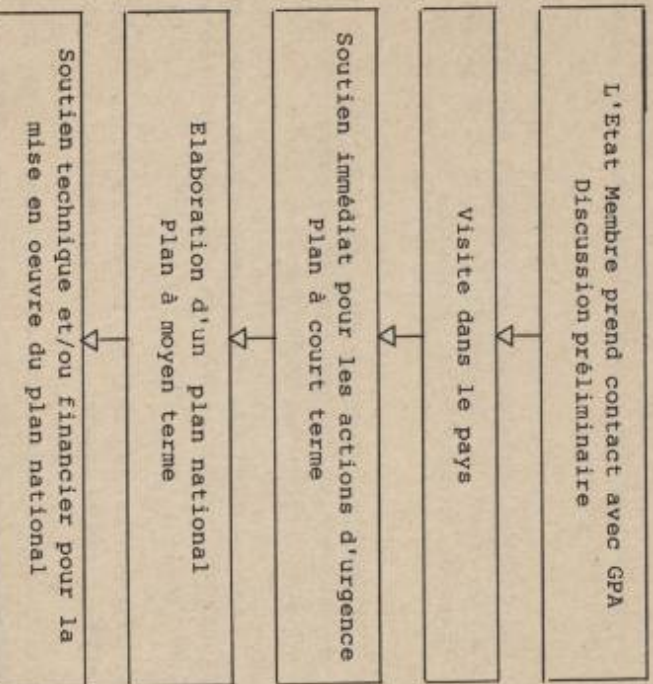
- Activités des régions de l'OMS (réunions, conférences, tables rondes, ateliers, films, etc...).
- Activités de surveillance, Prévention et Etude d'impact;

- Recherche bio-médicale
Recherche en sciences sociales et comportementales;
- Promotion de la santé.

Queles que soient les moyens matériels et humains mis en oeuvre seule la coordination des activités mondiales, scientifiques et dans le domaine des programmes pourra vaincre le SIDA. C'est une tâche qui exige le dévouement, l'engagement, la générosité et la responsabilité de tout un chacun.

Appui aux programmes nationaux

L'appui du GPA aux programmes nationaux se déroule comme suit:



Le SIDA menace gravement notre pays à cause du vagabondage sexuel. C'est ce que révèle la petite enquête non-chiffrée réalisée dans quelques quartiers de la ville de Kigali et confirmée du reste par les données de l'encadré qui suit (p. 31)

SIDA ET PROSTITUTION A KIGALI

ENQUETE ET OPINION

1974, la Deuxième République a déjà une année d'existence. Le banditisme dans la ville de Kigali connaît une recrudescence inquiétante. Les bandits font régner la terreur sur la ville de Kigali encore mal éclairée et couverte de brousse. Ils volent de l'argent et des objets qui sont ensuite recelés par les prostituées. Celles-ci jouissent de la protection physique de ces malfaiteurs qui les escortent lors des déplacements nocturnes vers les "dancings" de l'Hôtel Kiyovu et de l'Auberge des Mille Collines alors en vogue!

Soucieux d'assurer la sécurité dans la ville de Kigali, le Gouvernement mène une action parallèle contre le banditisme et contre la prostitution. Les prostituées sont localisées et identifiées.

Des enquêtes poussées sont menées en vue de connaître les raisons qui ont poussé ces jeunes personnes à envahir la ville de Kigali pour s'adonner à la prostitution, des raisons socio-économiques sont retenues, notamment:

◆ Elles immigrèrent dans la cité, en quête du travail rémunéré, souvent promis par un souteneur aux intentions à peine voilées, ce sont de jeunes filles qui terminent à peine les écoles familiales.

◆ Elles fuient des familles désunies ou dont l'un des parents (souvent la mère) est mort. La vie en famille est devenue pour la jeune adolescente, insupportable, et elle décide de partir pour Kigali.

◆ Elles sont attirées plus généralement par les aventures de la cité naissante qu'elles croient offrir un mieux-être plus grand que celui de la campagne.

A cette époque, prenant en considération tous les faits et leurs motifs, le Gouvernement décide d'agir à l'échelle nationale pour endiguer le fléau. Il crée des centres de rééducation des délinquants. Les "femmes libres" comme on les appelle communément, sont arrêtées, jugées massivement et mises à la disposition du Gouvernement. Elles sont gardées dans des camps de rééducation, NSINDA pour les femmes majeures, et MUYOVE pour les mineures d'âge. Mais chaque fois qu'il y a un contingent qui réintègre les camps il y a des "nouveau-nés" qui assurent la relève. Pis encore il y a des prostituées de la haute catégorie, soutenues par des patrons, et auxquelles on n'ose pas toucher lors

des rafles! Ainsi l'action menée contre la prostitution perdra de plus en plus de sa rigueur, il y aura un relâchement, et puis un abandon quasi total.

Dans ces temps-là, Kigali était devenu officiellement une ville sans prostituées et une législation dans ce sens est adoptée. Cela a mécontenté les amateurs de la vie délicateuse, et on rapportait que les délégués étrangers en visite dans notre pays se plaignaient de cet état de choses, qualifiant Kigali de ville moribonde!

MALGRE LE SIDA, LE TOURISME SEXUEL AUGMENTE

San Antonio (SOPFI) - Des femmes venant d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes ont lancé à San Antonio (Texas) un appel pathétique contre la prostitution qui s'étend dans leurs pays à cause du tourisme. Elles s'exprimaient au cours de la séance plénière du 31 mai, dernier jour de la Conférence mondiale sur la maladie et l'évangélisation, qui réunissait 769 participants.

Le nombre de "courtisanes du sexe" connaît une augmentation constante, malgré les statistiques alarmantes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur l'augmentation des patients atteints du SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis) au Kenya, dans la République dominicaine, aux Philippines et en Thaïlande.

C'est par centaines de milliers, par exemple, que les Suisses se rendent dans ces pays. Pour la seule Thaïlande, on comptait 23 000 visiteurs belges au début des années 1980. En 1987, ils étaient déjà 48 000 et les chiffres ont encore crû en 1988.

Selon une enquête de l'Office fédéral des statistiques, 23 % des hommes qui participent à ce tourisme sexuel n'utilisent pas de préservatif. D'une enquête de l'Institut de médecine sociale et préventive de Lausanne, il ressort que 61 % des touristes qui ont eu des relations sexuelles dans les pays du Sud en ont eu avec plusieurs partenaires. Ces relations sont en général hétérosexuelles, mais on sait aussi qu'il y a des réseaux pour les homosexuels et les pédophiles.

Sources: SOPFI no. 23 du 16 juin 1989, p. 4.

Mais en dépit de toutes ces mesures énergiques et leur application musclée, du moins dans les premiers temps, les prostituées n'avaient pas cessé d'exister, elles avaient seulement adopté un nouveau mode opératoire, elles avaient réintégré le maquis (urbain)! Pour les atteindre, il fallait un indicateur spécial qui est d'ailleurs payé cher

par les deux parties en quête de l'union! Les choses en étaient là jusqu'en 1983, l'année où l'on diagnostiqua les cas de SIDA au Rwanda, cette terrible maladie pandémique, qui est généralement transmise par voie sexuelle.

LES PROSTITUEES DE KIGALI A L'HEURE DU SIDA

Kigali - Quartier Commercial

Nous avons identifié 5 foyers (au sens large) de prostituées dans ce quartier, foyers que nous ne voulons pas localiser avec exactitude pour des raisons bien compréhensibles. Dans ces lieux vivent des prostituées vieilles et jeunes, qui en plus de leur métier (dont le taux de rentabilité a baissé à cause du SIDA) font un petit commerce pour survivre: bière primus (en dessous du lit!), régimes de bananes comestibles, tomates, légumes, tresse de cheveux, etc... Elles parlent du SIDA avec humour et résignation "le SIDA est comme un accident de véhicule! même meurtrier, les passagers continuent à voyager!"

Muhima (Cuba)

Quartier spontané, populaire, non-éclairé, environnant les Bars: S.H., A., L.F. Ce quartier est renommé à cause des actes de violence. Les prostituées qui y vivent sont pauvres et leur clientèle est composée majoritairement de criminels dont elles sont complices. Selon les enquêtes menées par le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Socia-

les (1986) en milieu urbain de Kigali, Muhima occupe la 2ème place s'agissant de cas de SIDA.

Bilyogo

Selon les mêmes sources du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales (1986), Bilyogo mène le leadership des quartiers qui comptent le plus grand nombre de sidéens! Force est de reconnaître que les quartiers les plus vulnérables chaque fois qu'il y a une maladie contagieuse sont ceux qui sont populaires, dont la promiscuité et la saleté favorisent la propagation des maladies. Les prostituées de Bilyogo habitent des maisons croulantes en terres battues. Elles sont d'un jeune âge et hélas, beaucoup d'entre elles ont hérité le métier de leurs mères avec qui, elles vivent! Vous les retrouverez le soir au S.C.B., à la B.S. ou dans d'autres petits bistrot du coin qui diffusent la musique zaïroise en exclusivité!

Gikondo-Sodoma

La nouvelle dénomination du quartier indique son caractère pervers! Les S.B. sont les lieux rendez-vous cosmopolitains! Les clients sont en majorité des camionneurs transcontinentaux: Kenyans, Somali, Ugandais, Zaïrois, Burundais, Tanzaniens, Zambiens... Ces chauffeurs sont bien côtés auprès des prostituées de Sodoma (des rwandaises, des zaïroises, des ougandaises...) à cause de leur grande générosité! Ils paient en francs, en shillings et en dollars!

Au S.B., on danse du Kwasa-Kwasa (une sorte de rythme de danse), la Mutzig et la primus "Gahuzamuryango" coulent à flots et on se tape du

poulet rôti! Là, ne parle pas du SIDA! On s'en moque! Le "slim desase" ne fait pas peur à celles qui côtoient les somalis chaque jour, chaque nuit! Elles n'ont pas peur des personnes maigres.

Remera-Stade

Les prostituées ont investi ce nouveau quartier né suite aux nouvelles infrastructures (Stade AMAHORO, Hôtel "Chez Lando"...) Au Night-Club C.L., aux lumières éblouissantes et enivrantes, elles sont toujours au rendez-vous du hasard, cavalières seules! Elles se trémoussent aux rythmes d'une musique affolante, rivalisant d'ardeur et de volupté pour provoquer un client éventuel. La majorité des clients sont des bazungu (des blancs), des jeunes cadres et des jeunes hommes d'affaires. Le spectacle atteint son paroxysme à la fin de la séance, vers minuit, quand nos jeunes aventurières s'abattent sur les clients, leur proposant une compagne agréable pour le reste de la nuit! La réponse de ces clients avertis s'annonce unanime et négative. Les clients, jeunes et intellectuels semblent appréhender les dangers des amours occasionnels, et tant mieux.

Nyamirambo

"Nyamijos", quartier le plus peuplé de Kigali où l'on croise des "sapeurs", des "rastas" et même des "punks de la nouvelle vague" (punks of the new wave!). Les bars C., B., mais surtout les "Boutiques" qui incarnent la nouvelle forme de prostitution avec les "IBIZUNGEREZI". "IKIZUNGEREZI" est une prostituée nantie, cousue d'or, soutenue par un Patron. Elle est célibataire, divorcée ou fille-mère. Elle vend des bières importées (illégalement), dont la fameuse CASTEL (vendue

à 250 Frw), des liqueurs et des poissons grillés. La clientèle est choisie, composée souvent des mêmes habitués, membre de ce club presque clandestin. Ce sont des citoyens riches et distingués, vous en jugerez par leurs voitures luxueuses parkées devant la "boutique" et il y en a même qui arborent des plaques jaunes sans aucune autre inscription pouvant aider à les identifier davantage.

Dans les "Boutiques" on ne parle pas du SIDA, c'est incommode. Du reste, la maîtresse est gracieuse et bien portante! On parle des affaires, de la politique, des potins et bien d'autres choses agréables et on rit à gorge déployée. Ce sont des citoyens aisés, qui possèdent beaucoup de biens! Ils ne pensent pas, malheureusement, que le mal peut provenir de la "boutique", de ce corps apparemment sain et charmant! Nous transmettons à leur intention et pour leur salut, ce spot du Comité Ougandais de lutte contre le SIDA: "Prenez vos précautions en amour. Votre prochain partenaire sexuel pourrait être quelqu'un de spécial... la personne même qui va vous transmettre le SIDA" (1).

POUR CONCLURE

Nous avons choisi six quartiers-modèles, où l'on peut réellement se rendre compte du danger menaçant, c'est-à-dire la propagation du SIDA par voie sexuelle, mais nous n'avons pas parlé de ces cabarets d'Urwagwa (?) qui prolifèrent dans les faubourgs de la cité et qui attirent les prolétaires

(1) Le Courrier, No. 105, sept-oct. 1987, p. 42.

(2) Urwagwa = Vin de banane.

(des deux sexes) pour leur faire oublier leur misère! De ce côté-là, les bonnes moeurs sont également compromises et le danger plane et menace. Nous n'avons pas parlé des infidélités conjugales en milieu urbain, motivées par l'appât du gain (une petite chaîne en or), par le manque d'amour, etc... et on oublie que chaque coup infidèle peut être fatal pour toute la famille! Nous n'en avons pas parlé pour ne pas nous écarter du sujet.

Quelles leçons tirer de ce bref survol?

● La prostitution, dit-on, est le plus vieux métier du monde. Nous croyons quant à nous, que la prostitution en tant que profession, est apparu au Rwanda avec la civilisation occidentale et au fur et à mesure de l'évolution de notre société. C'est pour nous donc, un syndrome acquis et qui n'a jamais trouvé un remède. Nous avons vu déjà, dans notre introduction, que les efforts du Gouvernement en vue de régler ce problème, se sont soldés par un échec. Ainsi devant ce fléau, des individus cruels affirment qu'il est normal que chaque quartier ait ses poubelles!

● La prostitution constitue un problème grave surtout en ce moment où notre société est menacée par le SIDA. Les autorités administratives devraient cesser d'ignorer ce problème épineux, elles devraient penser à la réglementation de la prostitution, (une position, certes difficile, pour un gouvernement qui prône l'assainissement des moeurs), puisque c'est le seul moyen réaliste. Ignorer ce problème social, constitue une fuite en avant.

Dans leur programme de lutte contre le SIDA, les autorités médicales devraient viser spécialement ce groupe de personnes qui sont à la fois victimes et dangereuses vis-à-vis de la société. Mais comment peut-on aider quelqu'un que l'on ne connaît même pas, que l'on ignore, que l'on marginalise? Pour nous, identifier ces personnes, les instruire, les protéger égale protéger toute la société.

Ananie NKURUNZIZA.

Tableau IV: (RMR)

REPARTITION DE LA SEROPOSITIVITE
PAR SECTEUR DU MILIEU URBAIN

SECTEUR	N. enquêtés	N. séropositifs	(%)
Buryogo	156	52	(33,3)
Muhima	63	19	(30,1)
Gikondo	66	16	(24,2)
Gitega	60	14	(23,3)
Rugenge	62	14	(22,5)
Kimisagara	65	14	(21,5)
Nyakabanda	122	22	(18,0)
Cyaha	61	11	(18,0)
Kacyiru	61	10	(16,3)
Nyamirambo	59	8	(13,5)
Kimisange	64	4	(6,2)
TOTAL	849	184	(21,9)

RWANDA : ATTENTION. DANGER !!!

Le Périodique "RAFIKI JOURNAL" (no. 138, Mata 89 p. 12-13) a mené une petite enquête dans certains Centres de Santé de la ville de Kigali à propos des Maladies Sexuellement Transmissibles (MST) et le SIDA. Voici quelques résultats.

☐ Un responsable:

Si rien n'est fait pour décourager la liberté sexuelle, les 5 prochaines années seront terribles. Les gens vont mourir comme des mouches.

☐ Un autre responsable:

Dans mon Centre de santé le nombre des malades des MST a presque doublé en 6 ans. Alors qu'en 1982 il représentait 8% de tous les malades, ce chiffre est passé à 15% en 1988.

☐ Chez Nyirama:

Sur 455 volontaires pour un test du SIDA, de janvier 1988 à janvier 1989:

353 étaient séropositifs soit 77,5%
102 étaient séronégatifs soit 22,4%

d'alarme. D'autant plus que l'usage du préservatif n'est sans doute pas très répandu.

3.300 prostituées environ sont recensées sur des fichiers officiels en Suisse. A trois clients par jour en moyenne, cela fait 10.000 hommes par jour, 300.000 par mois. Sur le marché de la prostitution, il y a donc 100 hommes pour une femme si on admet en moyenne un contact par client et par mois.

Sources: Dr., J., Martin, op.cit. p. 81.

TEMOIGNAGES DE SOLIDARITE

Dans le quartier Rugenge (Kigali)

Une veuve, pauvre et vieille, membre de la Légion de Marie a recueilli chez elle un sidéen gravement malade, séparé de ses enfants et de sa concubine, elle aussi condamnée. Celle-ci est allée mourir dans sa famille où ses 4 enfants l'ont accompagnée.

Toujours chez Nyirama:

Voici un tableau des cas des MST soignés de janvier 1988 à mars 1989:

1988 Janvier	486	Juillet 492
Février	524	Août 720
Mars	529	Septembre 492
Avril	498	Octobre 380
Mai	468	Novembre 408
Juin	548	Décembre 482
1989 Janvier	475	Février 554
Mars	574	

COMMENTAIRE

On le voit malgré l'apparition du SIDA la population de la Capitale n'est pas devenue plus sage sexuellement. Le nombre des malades des MST est même en augmentation. Pire il apparaît un phénomène nouveau, l'affichage sur la place public des homosexuels: dans les dancings. (Cfr Rafiki Journal no. 139, Gicurasi 1989, p. 8). Or quand on sait que le SIDA se transmet principalement par les rapports sexuels et par la population à hauts risques (homosexuels et prostituées) il y a lieu de s'inquiéter et de tirer la sonnette

Dans le quartier de Bilyogo

Une dame de plus de 50 ans, chrétienne convaincue, s'occupe de 2 prostituées sidéennes très malades. Elle ne demande de l'aide que quand elle ne s'en sort plus.

DE SOURCE BIEN INFORMÉEDans une de nos villes

1986 (23.10 - 31.12) : 19 tests dont 12 séropositifs soit 63,15%
 1987 (01.01 - 31.12) : 164 tests dont 112 séropositifs soit 68,29%
 1988 (01.01 - 31.12) : 364 tests dont 301 séropositifs soit 82,69%
 1989 (01.01 - 31.01) : 35 tests dont 29 séropositifs soit 82,85%

Les malades atteints de SIDA et les "autres" sont sur le même bateau. Qu'ils le veuillent ou non, *ils sont liés* pour le meilleur et pour le pire. Seules les *attitudes de responsabilité* de part et d'autre peuvent éviter les *attitudes excessives irrationnelles*, qui se traduiront par des souffrances inutiles pour les malades et *augmentent* (au lieu de les diminuer) les risques de contagion pour les autres.

Le Chef de l'Etat et du Gouvernement d'un pays est-il le seul maître à bord? Non, répond l'auteur de cet article. Souvent la vedette politique n'est qu'un mailleur d'une chaîne. Et pas toujours le principal.

SOCIOLOGIE DU POUVOIR

Le 3 février 1989, le général Alfredo STROESSNER, Président du Paraguay depuis 35 ans, cédait la place au général Andrés RODRIGUEZ, commandant du 1er corps d'armée: l'armée de terre. Non au cours d'un show télévisé (comme entre Reagan et Bush) mais après des combats meurtriers qui firent des dizaines, voire des centaines de victimes et des dégâts matériels importants. Tout simplement le général RODRIGUEZ avait lancé ses troupes, cette nuit du 2 au 3 février, contre celles du général président. Le plus fort l'a emporté. S'il avait échoué, le général RODRIGUEZ aurait eu tort de s'être attaqué à un pouvoir reconnu et aurait été jugé comme un vulgaire putschiste, puis condamné à la prison, à l'exil, voire à la mort. Puisqu'il a gagné, il a droit à tous les honneurs. Le droit est donc au bout du fusil.

OTE-TOI QUE JE M'Y METTE!!

Mais pourquoi ce coup d'Etat que d'aucuns qualifient de révolution de palais? En fait le général Alfredo STROESSNER, qui était lui-même arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1954, régnait en dictateur et dirigeait le pays d'une main de fer grâce à l'armée, à la police et au parti unique, le Colorado. L'injustice et le vol étaient devenus des modes de gouvernement. Emprisonnements, tortures, assassinats par des milices privées et des tueurs professionnels, toutes les méthodes étaient bonnes pour faire régner la terreur, se débarrasser des gêneurs et de tous ceux qu'aurait tentés une aventure quelconque de ramener la paix et la démocratie. La situation était devenue telle que plus de la moitié de la population actuelle du pays a dû fuir en Argentine et que l'Eglise catholique avait pris les devants pour lutter contre la dictature. Le 30 mai 1986, le clergé organisait une manifestation dans la Cathédrale d'Asuncion. Dans le même temps cette Eglise Catholique proposait "à tous les partis, à tous les mouvements et organisations des citoyens, à tous les groupes sociaux et professionnels le 'dialogue national' c'est-à-dire la réflexion en commun sur le problème du pays en vue du bien commun" (1). Une initiative plutôt mal vue du pouvoir.

À la fin le régime n'épargna même pas son propre parti. En 1987 alors que le problème de sa succession se posait en raison de ses ennemis

(1) RUDEL, Christian, Paraguay, Une dictature à bout de souffle, in Croissance des Jeunes Nations, No 297, p. 15.

de santé, STROESSNER lança ses "gardes-rouges" à l'assaut de la direction du parti et en évinça ceux qui constituaient les éléments les moins corrompus" (2). L'armée laissa faire. Parce que STROESSNER avait même "acheté les fidélités les plus difficiles, celles des compagnons d'armes, par la corruption: le Paraguay était devenu une plaque tournante de la contrebande des trafics de toutes sortes, dont celui des stupéfiants pour ne rien dire du havre qu'il fut pour de nombreux anciens nazis" (3). Le général RODRIGUEZ a donc déposé son chef uniquement parce qu'il se sentait menacé dans ses intérêts. Numéro 2 du régime il lui semblait tout naturel de remplacer à la tête du pays le général STROESSNER quand celui-ci s'en irait. Mais STROESSNER en avait décidé autrement. Il voulait introduire un de ses fils, GUSTAVO, 46 ans, qu'il venait de promouvoir Colonel et qu'il se préparait à nommer Général pour le besoin de la cause. Il avait donc demandé à RODRIGUEZ de prendre sa retraite, proposition que ce dernier accueillit plutôt mal et qui lui fit franchir le Rubicon.

Après sa victoire, il offrit à son ancien patron et compagnon d'armes un exil doré de son choix. STROESSNER dédaigna l'offre très généreuse du Chili au profit du Brésil. C'est que dans le Chili de PINOCHET la situation ne paraît pas des plus sûres pour les dictateurs, mêmes déchu.

L'ABC DU POUVOIR

Ce feuilleton à la Hoolywood nous amène

(2) VANHECKE, Charles, *Le Paraguay*, D'un Général à l'autre, in *Le Monde*, Ed. hebdo., No 2101,

2 au 8 fév. 1989, p. 1

(3) VANHECKE, C., art. cit. p. 1.

à nous interroger sur le pouvoir politique dont une des définitions est "puissance à laquelle est soumis un citoyen". Cette puissance s'exerce de plusieurs façons ou plutôt sous plusieurs formes selon les lieux et les époques. Sans prétendre les épuiser et sans entrer en détails on pourrait en recenser une dizaine, en vrac:

- ▷ La Monarchie (et l'Empire) ou régime politique dans lequel l'autorité est détenue par un roi, un empereur.
- ▷ La Gérontocratie ou régime politique dans lequel le pouvoir est exercé par les vieillards.
- ▷ La Ploutocratie ou régime politique dans lequel le pouvoir est exercé par les fortunés.
- ▷ Le Césarisme ou régime politique dans lequel le dictateur s'appuie ou tente de s'appuyer sur le peuple.
- ▷ Le Caporalisme ou régime politique dans lequel l'influence militaire est prépondérante, voire tyrannique.
- ▷ Le Consulat, le Triumvirat et le Dictatoire ou régime politique dans lequel le pouvoir est détenu par 3 personnes (dans les deux premiers cas) ou par 5 personnes (dans le 3ème cas).
- ▷ L'Oligarchie et l'Aristocratie ou régime politique dans lequel le pouvoir est détenu par un petit groupe de personnes, par une classe privilégiée voire héréditaire.

▷ La République ou régime politique dans lequel le pouvoir est exercé par un seul au nom du peuple.

▷ Le Fédéralisme ou système politique dans lequel le gouvernement central d'un Etat (gouvernement fédéral) partage avec les gouvernements des collectivités qui forment cet Etat les diverses compétences constitutionnelles: législation, juridiction et administration.

Naturellement, de nos jours du moins, aucun de ces systèmes de gouvernements n'existe à l'état pur. Chaque régime est en quelque sorte un mélange de tout. Et contrairement à l'opinion que seuls les grands Etats peuvent se fédérer la Confédération Helvétique (la Suisse) prouve que ce système est possible même pour les petits pays. Cet Etat de 23 Cantons (et 3 demi-cantons) est dirigé par 7 Conseillers fédéraux élus selon les grandes tendances politiques. Chaque année les 7 Conseillers élisent l'un d'entre eux au poste de Président de la Confédération. La coutume veut qu'un même Conseiller n'exerce jamais ce mandat 2 années de suite. Faut-il rappeler que la Suisse couvre 41.288 km2 et compte plus ou moins 7 millions d'habitants?

Selon les couleurs idéologiques et les doctrines économiques, tous ces systèmes se font appeler capitaliste, communiste, non aligné, champion du libéralisme, ou du dirigisme étatique. Bien que certains penseurs aient prôné l'anarchisme (Proudhon, Bakounine) aucun pouvoir n'a encore opté pour ce système. Cette situation prévaudra néanmoins quand le dirigeant ne sait plus maîtriser la situation et laisse faire.

Pourtant, que le Chef s'appelle Roi ou Empereur, Tsar ou Fôhrer, Duce ou Chef de la Jamaïlie, Sankara ou Kim Il Sung, Bush ou Corazone Aquino, il semble possible de dégager quelques constantes du pouvoir politique. D'où la question: "Qui détient réellement le pouvoir dans un pays?"

"L'ETAT SPECTACLE" (4)

Souvent nous avons l'impression que tout le pouvoir est concentré dans les mains d'un seul homme, le Chef. Mais tel n'est pas le cas. Sinon comment expliquer la chute d'Alfredo STROESSNER et d'autres dictateurs? Le fait de ne présenter qu'un seul homme sur le devant de la scène politique relève de la personification du pouvoir, surtout de nos jours. Il faut un personnage, une vedette qu'on affuble parfois de titres ronflants ou pour le moins bizarres. Tels "Guide suprême de la nation" (Stroessner); "Grand Phallus" (Marcos); "Leader respecté et bien aimé ... Soleil de la nation" (Kim Il Sung); "l'Infaillible ... l'Immortel ... le Messie" (Kwame Nkrumah). C'est qu'aujourd'hui comme hier "la politique, ce sont des personnes. Ou plutôt des personnages. Chaque dirigeant paraît choisir un emploi et choisir un rôle. Comme au spectacle. Chaque dirigeant s'exhibe et se met en vedette" (5). Certains vont même jusqu'à l'au-

(4) Nous empruntons l'expression au livre de Roger-Gérard Schwartzberg: "L'Etat spectacle", Essai sur et contre le Star System en politique, Flammarion, 1977.

(5) SCHWARTZENBERG, R.-G., op. cit., p. 7.

toglorification, cet art aussi vieux que le monde.

Pourtant nous venons de voir que le général STROESSNER ne gouvernait que grâce à un véritable "gangstérisme présidentiel", le parti et son bras droit le général RODRIGUEZ. Le jour où il a voulu écarter ce dernier il est tombé. S'il avait été seul maître à bord, on voit mal comment des combats de quelques heures auraient chassé du pouvoir un homme qui régnait sans partage depuis 35 ans.

On sait également que Jean-Claude DUVALIER (Bébé Doc) "a été président absent", manipulé" qui laissait la direction des affaires du pays à sa femme Michelle BENNETT et à la famille de cette dernière, aux superministres et tontons macoutes. Ni le changement de la constitution, ni l'épuration de l'armée, ni la discipline qu'il tenta d'imposer aux tontons macoutes ne lui donnèrent réellement le pouvoir. Débordé par son entourage, Bébé Doc, lassé, laissa faire (6).

Le cas de DUVALIER n'est pas unique. La Colombie est sous la coupe d'un gang, "le fameux cartel de la drogue". Beaucoup de régimes civils dans les pays pauvres ne survivent que grâce au parapluie de l'armée. Dans tous les cas le pouvoir c'est aussi les conseillers, les spécialistes et experts de tous poils, les bailleurs de fonds, les organisations internationales, les différents groupes de pression, la presse internationale, les Eglises.

Pince sans rire un ami disait "Pour renverser une dictature, invitez le Pape (...). Voyez le Paraguay, Haïti, ...". Il existe également dans

(6) PLACCA, Jean-Baptiste, Bébé Doc, bourreau et victime, in Jeune Afrique, No 1314 du 12 mars 1986, p. 36.

les pays pauvres un allié de taille qui tient souvent les rênes du pouvoir autant et même plus que le Chef de l'Etat lui-même: les grandes puissances étrangères.

LA POLITIQUE DU GROS BATON

Il y a quelques mois le gouvernement américain enjoignait au Premier Ministre Soudanais, Sadek El Mahdi, de ramener la paix au sud et de permettre ainsi l'acheminement des secours aux populations de cette zone, sinon on allait "lui couper les vivres". Cet ordre suivait de près un ultimatum de plus ou moins 160 officiers de l'armée soudanaise demandant au même Premier Ministre d'arrêter la guerre sans quoi l'armée allait prendre ses "responsabilités". Ce qu'elle fit le 30 juin 1989 en renversant le gouvernement de Sadek El Mahdi. Et ce n'est certainement pas par hasard que le nouveau pouvoir dirigé par le général de brigade Omar Hassan Ahmed El-Béchir s'est tourné directement vers les Etats-Unis qui se montrèrent très empressés en lui promettant toute l'aide dont il aura besoin. La coïncidence dans les deux cas (menaces contre Sadek El Mahdi et soutien au nouveau régime) est trop claire pour ne pas soupçonner quelques connivences entre le gouvernement américain et les nouveaux maîtres de Khartoum.

Souvent les grandes puissances ne se contentent pas de menacer. Elles interviennent directement. Ainsi selon Amir TAHERI "les généraux philippins qui se sont ralliés à Mme Aquino avaient auparavant obtenu l'ordre de Washington transmis

par l'envoyé spécial de Reagan, Philip Habib. L'armée haïtienne était aussi "préparée" pour la fin de DUVALIER avec le concours des Américains et des Israéliens. En Iran un général américain avait été envoyé par Carter pour décourager un coup d'Etat "contre-révolutionnaire" par les généraux du Chah" (7).

Ce sont les mêmes Etats-Unis qui ont convaincu Ferdinand MARCOS d'abandonner le pouvoir et qui l'ont parachuté aux Iles HAWAII. Les mêmes qui ont trouvé refuge pour Bêbé DOC. Pour le cas de Jean-Bedel BOKASSA c'est sans nul doute la France qui après l'avoir renversé lui a cherché asile d'abord en Côte d'Ivoire puis en France même.

Ces remplacements d'un Chef d'Etat par un autre ne sont pas l'effet du hasard. Ils obéissent à une logique. Selon encore Amir TAHERI le Gouvernement Reagan avait mis au point un scénario en 14 points "capable d'assurer la transition dans plusieurs pays du Tiers-Monde. A Washington on parlait d'environ 20 à 25 pays qui pouvaient bénéficier de ce scénario dans les 2 ou 3 années à venir. Parmi eux (...) une demi-douzaine de pays africains, 3 ou 4 pays arabes et plusieurs pays d'Amérique latine et d'Asie" (8).

C'est dire que les parains d'hier se transforment en déstabilisateurs d'aujourd'hui. Ils se débarrassent d'un allié devenu encombrant ou qui ne défend plus suffisamment leurs intérêts pour le remplacer par un autre qu'ils renverseront aussi pour les mêmes raisons.

(7) TAHERI, Amir, Comment. se débarrasser d'un dictateur, in Jeune Afrique, No 1314 du 22 mars 1986, p. 33. On lira avec intérêt tout ce numéro.

(8) TAHERI, A., art. cit. p. 28.

Mais comme partout, il peut y avoir des bavures. C'est ainsi qu'apparemment les Etats-Unis se sont trompés dans leur soutien presque inconditionnel au Chah d'Iran, à Somoza et à Gafar El Nimeiry et cela contre toute logique.

LE COMBAT DES CHEFS

Evidemment les grandes puissances ne peuvent pas déstabiliser un régime si des forces intérieures n'entrent pas en jeu. Ces forces ont pour nom l'armée, les forces de sécurité, les syndicats, les partis d'opposition (quand ils existent), les classes sociales (paysans, intellectuels, étudiants, etc.). C'est dire que le pouvoir émane toujours du parti ou d'autres groupes d'influence. Le dirigeant n'est souvent qu'un paravent, un figurant, un prête-nom, la doublure-lumière des vrais détenteurs du pouvoir qui agissent dans l'ombre, loin des projecteurs de l'actualité.

Dans le cas où le dirigeant exerce réellement le pouvoir il a quand même besoin de ces groupes pour asseoir son autorité, groupes prêts à le défendre s'il était menacé et à le "tomber" s'il voulait remettre en cause le pacte qu'il a scellé avec eux. Dans le cas d'une dictature à la Stroessner ou à la Franco, le Caudillo s'avère être l'élément le plus dur du groupe et pour une raison bien précise. "Parce qu'il cautionne l'entrepris de cette caste et ferme les yeux sur l'inscience, la médiocrité et l'immoralité forcée de ces bourgeois, le leader constitue un écran

entre le peuple et la bourgeoisie rapace. Il contri-
bue à freiner la prise de conscience du peuple.
Il vient au secours de la caste, cache au peuple
ses manœuvres devenant ainsi l'artisan le plus
ardent au travail de mystification et d'engourdis-
sement des masses (...) leur signifiant qu'elles
doivent continuer à lui faire confiance" (9).

On comprend alors pourquoi STROESSNER
était entouré d'une véritable camarilla (coteclique
d'intrigants politiquement influents) qui finalement
l'empêchait de voir l'évolution réelle du pays
et de la communauté internationale. Mais chaque
cours n'a-t-elle pas sa camarilla qui empêche le
"roi" de voir la réalité et qui entretient le mystère
autour de sa personne? Tellement il est vrai, comme
disait le général de Gaulle, que "le prestige ne
peut aller sans mystère, car on révèle peu ce que
l'on connaît trop bien et il n'y a pas de grands
hommes pour ses domestiques" (10).

Cette même équipe au pouvoir se fait aider
par l'étranger pour "démisionner" sa vedette
parfois de façon brutale dès qu'elle ne défend
plus les intérêts du groupe. Ou alors l'équipe
est renversée en la personne du leader par une
autre équipe plus aguerrie qui à son tour met sur
scène sa vedette en essayant de se maintenir le
plus longtemps possible.

Comme on le voit il s'agit d'un "combat
des chefs" auquel le peuple assiste impuissant et
prêt à "applaudir" chaque nouvelle star. Naturel-

(9) FANON, *Les damnés de la terre*, F.M.,
Petite collection MASPERO, Paris, 1976, p.
110.

(10) Cité par R.-G. SCHWARTZENBERG, op. cit., p. 21.

lement c'est lui qui souffre chaque fois de ces
batailles selon le proverbe: "quand les éléphants
se battent ce sont les herbes qui en patissent".
Et ce ne sont pas les plébiscites souvent
d'ailleurs entachés de fraudes qui donnent au peuple
une réelle participation au pouvoir.

LA DEMOCRATIE TRAHIE

Qu'en est-il des régimes présentés comme
démocratiques? De prime abord il semble que le pou-
voir repose dans les mains et dans la volonté du
peuple. Voyez les élections, les référendums, les
sondages, les débats télévisés, les interpellations
qui obligent les dirigeants à mener une politique
conforme à l'attente du peuple. Prenez l'exemple
de la Suisse. Pour tracer une route, pour décider
si l'Etat doit entrer ou non à l'ONU, pour décider
de quelle conduite à tenir vis-à-vis des étrangers,
pour savoir s'il faut oui ou non garder l'armée,
et pour bien d'autres initiatives encore au plan
national ou local, on demande au peuple de se pro-
noncer souverainement. Y'a-t-il plus démocratique
que cela?

Pourtant en Suisse comme ailleurs le pou-
voir n'est jamais tout à fait entre les mains du
peuple encore moins d'un seul homme. Il émane des
partis, des milieux économiques et financiers. Le
fait d'être élu n'empêche pas les dirigeants et
les décideurs de défendre leurs intérêts au détrim-
ent de ceux du peuple. D'où une tendance à l'ab-
stentionnisme lors des votes. Car les citoyens qui
normalement votent sur des programmes de tel ou
tel candidat ont l'impression de plus en plus de

"plébisciter un homme qui, une fois élu, demeurera libre de ses choix et agira en toute licence. A son gré. Selon son bon plaisir. Bref en souverain et non en mandataire du suffrage universel, en exécutant ses volontés" (11).

Le peuple sent que ces milieux d'affaire et ces milieux politiques contractent une alliance et contournent les obstacles instaurés par la démocratie. Une fois que le peuple découvre, par la voix de la presse, le pot aux roses, il crie au scandale, revendique, organise des manifestations de rue, des grèves pour obliger le pouvoir à respecter ses engagements. Le pouvoir en tremble et même parfois en tombe. Mais les mécanismes et les "combines" des dirigeants sont tellement bien élaborées qu'il est souvent difficile de découvrir leur jeu. Ce n'est donc pas pour rien que le mot "glasnost" (transparence) a fait bonne recette même dans ces démocraties.

Le peuple refuse donc de plus en plus l'idée du système qui est supposé entourer le pouvoir. Il réclame la vraie démocratie qui consiste à "permettre au peuple de décider de lui-même. Sur des options claires et précises. Sans ambiguïtés ou équivoque." Pour cela "l' élu doit maintenir avec ses électeurs un dialogue franc et fréquent. Il doit se concerter avec eux aussi souvent que possible. Pour devenir le haut parleur de la base. Pour inventer une démocratie permanente" (12).

Nous pensons avec R. G. Schwartzberg qu'une telle concertation "n'est possible que moyennant 3 qualités fondamentales: la sincérité, la

(11) SCHWARTZENBERG, op. cit. p. 314
(12) idem.

simplicité, la solidarité. Nous dirons un mot sur les 2 premières, la 3ème ayant déjà fait l'objet d'une autre réflexion (13).

SINCERITE

Pour montrer au peuple qu'on le prend en haute estime et qu'on le croit mûr, il faut lui dire toute la vérité sur tous les aspects de la vie politique et même de la vie privée des dirigeants quand les intérêts de la nation l'exigent. Il y a en effet des comportements individuels qui devraient écarter d'office les candidats à l'exercice des plus hautes charges du pays. On sait que parmi les motifs qui "tombent" les candidats à la Maison Blanche ou même des Présidents en exercice figurent le mensonge (mentir sur son passé, tromper le fisc) et l'infidélité conjugale (autre sorte de mensonge).

GARY HART en a fait les frais de même que le président NIXON (scandale du Watergate). Le président Reagan en a également tremblé lors du scandale de l'irangate. La sincérité permettrait ainsi aux peuples des pays pauvres surtout de connaître par exemple les biens de leurs dirigeants, à l'intérieur comme à l'extérieur, et la façon dont ils les ont acquis. D'autant plus que selon Albert TEVOEDJRE "tous les dirigeants politiques de tous pays indépendants du monde (...) disposent de fonds secrets, de nombreuses résidences secondaires à

(13) Un point de vue partagé par Amir TAHERI. Voir NTAMAHUNGIRO, Joseph, Sans morale, pas de démocratie, in DIALOGUE, No 128, mai-juin 1988, p. 33-34.

travers le monde (14).

Un point de vue partagé par Amir TAHERI qui écrit: "sur la vingtaine des dirigeants du Tiers-Monde en lesquels on voit des "dictateurs sur la pente descendante" la plupart abritent l'essentiel de leur fortune personnelle aux Etats-Unis. Par exemple rares sont les dirigeants latino-américains qui n'ont pas investi dans l'immobilier en Floride. Les plus luxueuses villas de Coconut Grove, la banlieue chic et opulente de Miami, appartiennent à des hommes politiques et à des généraux d'Amérique du sud. Quant aux "dictateurs" africains, arabes et asiatiques, c'est en Californie et à New York qu'ils ont déposé leurs oeufs d'or". Et Amir TAHERI de conclure: "selon Tim HUTTON (...) le montant des avoirs des 'dictateurs en voie de disparition' se situe aux alentours de 300 milliards de dollars. Et il faut encore ajouter à ce chiffre la fortune de leurs collaborateurs" (15). Et c'était en 1986.

Faire la lumière sur cet aspect de la vie des dirigeants permettrait sans aucun doute la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Il faudrait pour cela édicter pour les dirigeants un code de bonne conduite et mettre sur pied une commission chargée de le faire respecter et d'en donner régulièrement compte-rendu au peuple.

Car ne pas dire la vérité au peuple engendre chez ce dernier la perte de confiance dans ses

(14) TEVOEDJRE, Albert, La pauvreté, richesse des Peuples, Ed. Economie et Humanisme, Les Ed. Cuvrières, 3e éd., Paris, 1978, p. 44-45.

(15) TAHERI, A., Les Iles vierges, exil doré in Jeune Afrique, No 1314 du 12 mars 1986, p. 31.

dirigeants et même dans ses médias. Et quand de surcroît ce peuple qui continue de gratter la terre ingrate voit s'agrandir le fossé entre la richesse de ses dirigeants et sa pauvreté à lui "le peuple comprend que cette richesse n'est pas le fruit du travail mais le résultat d'un vol organisé et protégé. Les riches cessent d'être des hommes respectables (...)" (16).

LA SIMPLICITÉ

La sincérité trait de pair avec la simplicité. Si beaucoup de dirigeants sont comme des demi-dieux sur leurs piédestals, c'est parce qu'ils entretiennent le mystère autour d'eux, gardant énigmatique tout ce qui les touche. Cela se remarque même dans leurs discours souvent hermétiques pour le petit peuple. Le langage politique n'est plus alors un langage de communication mais de mystification. Au risque de donner raison à ceux qui disent que "la politique est l'art de mentir" ou encore que "la parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée" (Talleyrand). Le bon dirigeant est donc celui qui parle un langage simple et clair, compréhensif pour la plus grande majorité de la population même quand il aborde des questions d'ordre technique.

C'est également celui qui, sans tomber dans la familiarité, se fait proche du peuple en tout. Non pour l'appriivoiser ou se l'asservir. Mais

(16) FANON, F., op. cit., p. 128.

pour être à même de comprendre ses problèmes et l'aider à les résoudre; pour communier à ses desiderata et l'aider à les réaliser. Parce qu'il est conscient et convaincu qu'il n'est que le serviteur de ce peuple et que les honneurs qui lui sont rendus (à lui le dirigeant) ne s'adressent pas à sa personne. Ils sont le témoignage et la reconnaissance de la façon dont il s'acquitte avec compétence de sa tâche.

REINVENTER LA DEMOCRATIE

Dans sa terminologie première la démocratie se définit comme un gouvernement "du peuple, pour le peuple et par le peuple". La formule relève sans doute d'un idéalisme trop élevé ou d'une utopie. Mais justement n'est-ce pas les utopistes qui ont permis à l'humanité d'accomplir des pas de géant et ce presque dans tous les domaines? Nous pensons que dans le domaine politique il y a moyen d'atteindre d'autres performances dans le sens du gouvernement du peuple. La démocratie se définit en effet également comme un combat de tous les jours.

Elle doit être fondée sur un contrat entre les élus et leurs électeurs, les dirigeants et les dirigés. Les premiers s'engagent à rendre compte, en toute "transparence", de toutes leurs actions aux seconds.

Ces actions doivent reposer sur un programme clair et précis pour lequel le peuple a voté et dont les élus ne sont que les exécutants. C'est pourquoi le peuple doit pouvoir également

"démissionner" tous ceux qui n'appliquent pas ce programme du moment que ce même peuple ne s'est pas encore prononcé pour son changement. Car le programme-contrat doit être suffisamment souple pour être modifié si en cours de route des circonstances font qu'il doit l'être suite à de nouvelles données.

L'exercice d'un tel pouvoir par le peuple suppose évidemment que celui-ci soit bien informé sur les choix et les alternatives à faire et la possibilité de contrôler s'il n'y a pas manipulation ou abus de confiance. Mais soulever le voile sur l'information nous amènerait à examiner les conditions dans lesquelles celle-ci s'exerce actuellement avec un retour en force de certains démons qu'on croyait avoir définitivement chassés. Hélas. Comme le naturel, ils reviennent au galop. Retour qui remet fort en question certains acquis de base essentiels de la démocratie et tire un coup de semonce à cette dernière.

Joseph NTAMAHUNGIRO.

Le Regard des autres

"Si nous continuons à écraser le petit poisson et à épargner le gros poisson, nous entrerons dans une situation semblable à celle du Burundi et du Rwanda où si vous n'appartenez pas à la bonne tribu ou région, vous êtes ballotté dans des sens contraires

(Traduction)

Parade : March, 1989

"Le discours sur la dignité, l'indépendance, le bien-être matériel perd tout sens quand un peuple est affamé et menacé de toutes sortes de déchéances physiques et intellectuelles". N'ou l'importance de l'autodéveloppement national car "un pays est uniquement ce que son peuple aura été capable de faire de lui". Une voie plutôt difficile comme le montre l'auteur de qui nous tirons cette citation.

AUTODEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU RWANDA

Actuellement, le développement est au centre de tous les débats, actions et interrogations sur l'avenir. Malgré le consensus général dont il jouit quant à sa nécessité, le développement n'est pas moins un concept flou, aux contours variables. Nous préférons dans cet article le qualifier de "mutation par laquelle est éliminé tout ce qui entrave l'organisation socio-économique et sont introduits de nouveaux modes d'organisation plus opérationnels, mieux adaptés aux besoins de la société et à son temps". Il prend à la fois une avance de l'économie, l'apparition de nouvelles formes

d'organisation, valeurs, relations sociales, références culturelles, etc. Le manque de parallélisme dans l'évolution de ces différents domaines conduit au blocage de la société. Le développement de l'économie, par exemple, ne peut être assuré que par un accroissement à peu près simultané de l'offre et de la demande. Or, si le premier élément - l'offre - dépend des facteurs de production tels que le capital, la main d'œuvre et surtout les innovations technologiques, le second - la demande - dépend étroitement des aspects culturels, institutionnel et monétaire de la société. Du côté de l'offre, les éléments déterminants ne sont pas non plus, contrairement aux apparences, purement économiques, car aussi bien les qualifications de la main-d'œuvre que la propension à innover sont avant tout de nature culturelle (1). Même le capital n'est pas aussi neutre qu'il pourrait sembler à première vue. Il dépend, en effet, de l'épargne elle-même dérivée de la propension à consommer, qui est à son tour déterminée par la vie culturelle. Par conséquent, la prémisse de développement économique est la tendance au développement dans toute la société. Il n'y a pas de place pour un développement continu d'un domaine isolé de la vie sociale quand les autres restent figés.

Cette interdépendance généralisée de l'économie et du social ne facilite pas l'appréciation du cours du processus de développement. Celle-ci exige l'utilisation d'instruments d'évaluation multicritères soit non disponibles, soit nécessitant des démarches si lourdes qu'ils deviennent non opératoires. Jusqu'à présent, les indicateurs macro-économiques accessibles ont un caractère unilatéral pour ce genre de phénomènes, tandis que

(1) J'ai tenté de montrer ce lien dans un article non encore publié dans la Relève.

les indicateurs macro-sociaux se heurtent à des problèmes de quantification et d'interprétation. La difficulté majeure réside cependant dans le fait que chez les acteurs de la vie socio-économique (groupes professionnels, administration, simples citoyens et travailleurs) existent souvent des divergences de vue tel que, dans la pratique, les objectifs réellement poursuivis peuvent être divergents et non cohérents.

La complexité de la problématique de développement nous oblige à consacrer cet article exclusivement à l'économie. Ce choix est motivé par le poids de l'économie dans la société. En effet, si l'économie n'est pas une condition suffisante de développement, elle ne constitue pas moins un élément stratégique par la signification qu'elle possède pour le bien-être des gens, le développement de leur personnalité, la participation dans la vie publique, l'enrichissement culturel etc. Néanmoins un sujet aussi vaste ne peut être traité en quelques pages. Ainsi nous limiterons-nous à l'auto-développement dans notre pays.

AUTO-DEVELOPPEMENT ET AUTO-SUFFISANCE ALIMENTAIRE

L'adhésion à la conception d'auto-développement implique pour nous la conviction que les rwandais constituent la force motrice du développement du pays et la satisfaction de leurs besoins - l'objet du développement. D'un côté, un pays est uniquement ce que son peuple aura été capable de faire de lui, son niveau de développement étant en quelque sorte le reflet du génie créateur

de ce peuple, de la cohérence de ses actions, de son harmonie. De l'autre côté, le développement ne peut être harmonieux que s'il se réfère à un point de repère correct, à un objectif pertinent qu'est la satisfaction des besoins réels du pays.

Chaque peuple doit assurer son existence physique, son bien-être matériel, la satisfaction de ses besoins supérieurs ou culturels ainsi que s'assurer la meilleure place possible parmi d'autres peuples. Parmi tous ces besoins, il y a naturellement des priorités. Le discours sur la dignité, l'indépendance, le bien-être matériel et culturel perd tout sens quand un peuple est affamé et menacé de toutes sortes de déchéances physiques et intellectuelles... D'où aussi l'importance de l'auto-suffisance alimentaire dans notre stratégie de développement. Dans un pays où 91% de la population active (2) tire ses revenus du travail des champs, l'agriculture doit être l'objet privilégié de la politique économique. La diminution constante de la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut - celle-ci est passée de 55% en 1969 à 45% en 1986 (3) - n'y change rien, les produits agricoles restant la base de l'existence des gens.

Les objectifs de l'auto-suffisance alimentaire ont été définis comme étant "d'assurer à tout moment, que notre économie est en mesure de garan-

- (2) Données pour 1980 selon la Commission économique pour l'Afrique. Survey of economic and social conditions in Africa 1980-1985. E/ECA/CW.1215
- Addis Abeba, 27 February 1986.
- (3) Taux calculés à partir du tableau A 2 de l'annexe 1 in "L'économie rwandaise. 25 ans d'efforts", 1967-1987.

tir, pour une période aussi longue que possible - 6 mois à 1 an, par exemple - un approvisionnement par nos forces et moyens, suffisant en quantité et en qualité..." et "de nous garantir que notre économie aura une capacité de production alimentaire sans cesse croissante..." (4). La poursuite de ces objectifs exige de fournir un effort permanent d'analyse des faits afin de s'assurer d'être toujours sur la bonne voie et initier à temps des actions correctives si nécessaire. Dans cet esprit, recourons aux tableaux 1 et 2 ci-dessous, montrant les taux de croissance de la production pour les principaux produits de l'agriculture et de l'élevage. De ces tableaux résulte une constatation majeure: les succès obtenus dans la production sont incontestables.

Tableau 1 (5)

Taux annuel moyen (en %) de croissance de la production des principaux produits agricoles pour les périodes:

Produits	1974-1979	1980-1985
Sorgho	6,32	6,35
Maïs	5,52	3,15
Pommes de terre	15,04	8,6
Patates douces	7,27	2,38
Manioc	15,92	-1,41
Haricots	10,4	10,58
Petits pois	-4,78	-3,93
Bananes	13,28	3,4

(4) L'économie rwandaise. 25 ans d'efforts, 1962-1987, pp. 164-165.

(5) Bulletin de Statistique. Supplément annuel no. 13

Tableau 2 (6)

Taux annuel moyen (en %) de croissance du cheptel pour les périodes

Cheptel	1975-1980	1981-1985
Bovides	-1,58	0,5
Caprines	6,9	2,92
Ovidés	3,26	3,98
Volailles	10,16	2,34

Il est à remarquer néanmoins un net décalage des taux de croissance entre 1972-1979 et 1980-1985. La forte désaccélération de la croissance de la production agro-pastorale a eu lieu malgré un effort colossal du pays. En effet, pour la période allant de 1980 à 1985, la formation brute du capital-investissement brut ne cesse de croître à un rythme annuel de 13,62% en moyenne, alors que la consommation publique et privée augmente respectivement de 6,40 et 3,9% pour la même période.

La forte croissance dans l'agriculture, dans la seconde moitié des années 70, fut le résultat d'un début d'intensification de l'agriculture par l'introduction des semences sélectionnées et de nouvelles variétés des plantes plus adaptées aux conditions locales, ainsi que le défrichage du peu de terres encore disponibles à l'époque. L'apparition de goulots d'étranglement important des taux de croissance de la production pratiquement pour tous les produits pour la décennie en cours montre que

(6) International Financial Statistics. Vol. XLI, No 11, International Monetary Fund, November 1988, version anglaise.

l'intensification ne s'est en principe pas arrêtée là. Il est donc à craindre que l'utilisation continue des méthodes traditionnelles de culture dans les conditions qui sont les nôtres, exacerbées par une croissance galopante de la population, ne puisse pas permettre d'assurer pour longtemps l'auto-suffisance alimentaire.

La question suivante se pose: pourquoi, malgré une injection croissante de capital, la performance du paysan rwandais reste insuffisante? Dans notre cas l'unique source d'augmentation de la production ne peut être que l'augmentation de la productivité du travail des paysans. Or, la cause de la hausse de productivité n'est pas l'investissement en tant que tel et son niveau, mais plutôt l'innovation technologique introduite. C'est le rythme des innovation qui dicte le rythme de croissance de la productivité. Comme on sait, la grande partie des investissements dans l'agriculture est affectée à la lutte anti-érosive: terrasses, reboisement. Cela est légitime, car sans limiter la dégradation du sol provoquée par les forces de la nature, il serait illusoire d'espérer l'augmentation ou même le maintien de la production. Il en va de même pour l'aduction d'eau, la construction de routes et l'électrification de la campagne. Ces oeuvres sont des éléments d'infrastructure et ne constituent pas à proprement parler l'innovation dans l'agriculture. Elles n'agissent donc pas directement sur la productivité du travail des cultivateurs. L'innovation consistant en l'introduction de nouvelles méthodes agro-techniques devient une nécessité si nous avons à relever les déficits que nous lancent l'inxextensibilité de nos terres arables, l'explosion démographique, les fluctuations climatiques toujours possibles etc. Les seules mains des cultivateurs rwandais, équipées uniquement de hoes ont épuisé leurs possibilités d'augmenter la productivité et il est par conséquent, plus que

DIALOGUE No 136
Septembre-Octobre 1989

Jamais nécessaire de recourir aux fertilisants, pesticides, nouvelles semences sélectionnées, nouvelles variétés des plantes, nouveaux outils... (7) Il est vrai que parmi les moyens d'atteindre l'auto-suffisance alimentaire l'intensification de l'agriculture est expressément mentionnée. Mais, d'où peuvent venir ces fertilisants, produits phytosanitaires... dont il est question.

QUELLE VOIE POUR L'AVENIR?

Deux solutions peuvent être fournies à la question précédemment posée:

- recourir aux importations massives de ces produits, ou
- favoriser l'émergence d'un secteur industriel et de service dynamique.

IMPORTATIONS

La balance commerciale de notre pays est en permanence déficitaire et ce déficit ne fait que s'approfondir. Pour la période de 1980 à 1986, la balance commerciale du Rwanda se dégrade au rythme de 11,07% en moyenne (8). Donc, une forte augmenta-

(7) L'économie rwandaise. 25 d'efforts, 1962-1987 p. 165.

(8) Bulletin de Statistique, op. cit.

tion des importations risque d'hypothéquer le développement futur du pays, sauf s'il était possible d'accroître substantiellement les exportations. Mais, dans notre situation, sur quel produit d'exportation pouvons-nous compter? Pratiquement sur aucun. L'observation du marché international de produits vivriers et des matières premières montre qu'en ce qui concerne les produits agricoles, le marché est saturé. Il est inondé non seulement de produits naturels mais aussi de leurs substituts fabriqués artificiellement: on a du thé fabriqué à partir des pommes; du café à partir des céréales... Par ailleurs, les nouveaux procédés de fabrication et les nouveaux matériaux industriels ont fait chuter de façon irréversible la demande des minerais. Les nouveaux matériaux tels que les polymères, les alliages, les fibres de verre, les céramiques disposent de meilleures propriétés physico-chimiques par rapport aux métaux traditionnels et les remplacent avec succès dans toute sorte de produits (9). Ces constatations nous conduisent à conclure à l'inopportunité et la non-rentabilité d'exporter des produits bruts et du même coup à rejeter la solution des importations massives de fertilisants.

LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AU SERVICE DE L'AUTO-SUFFISANCE ALIMENTAIRE

L'agriculture dans un pays où l'occupation spatiale est achevée et où toutes les terres dispo-

- (9) Les pays en voie de développement exportateurs des métaux traditionnels menacés par les nouveaux matériaux industriels in Les problèmes économiques, No 2105, 28 décembre 1988.

nibles sont exploitées n'a aucune chance d'améliorer ses performances sans industries lui fournissant les bases de l'intensification. Partout où l'industrie est absente, recule ou est inefficace, apparaissent corrélativement des mécanismes qui poussent l'agriculture à la pétrification. Les engrais, les produits phyto-sanitaires, les outils etc, sont des produits de l'industrie et sans eux, le développement de l'agriculture est inconcevable. A l'époque actuelle, la nécessité de l'industrie n'est plus à établir, se pose uniquement le problème de comment s'y prendre. Considérons dans cette perspective les voies possibles de l'industrialisation essayant chaque fois de les confronter à nos spécificités nationales.

LA SPECIALISATION DANS LE SECTEUR PRIMAIRE

Elle consiste à développer puissamment une industrie extractive i. e. mines et la préparation des produits bruts à exporter. Une telle voie est à déconseiller pour les raisons exposées plus haut sur les importations.

LA PRODUCTION ORIENTEE A LA SUBSTITUTION DES IMPORTATIONS

L'argument souvent avancé est qu'une telle production contribue à l'augmentation du revenu national et l'épargne des devises. Cependant cet argument ne trouve pas de confirmation dans les faits. Cette sorte de production exige toujours l'érection de barrières protectionnistes. En leur

coupant d'un environnement de concurrence, les entreprises perdent la motivation pour la performance, l'efficacité. Cela conduit presque toujours aux choix inappropriés des méthodes de production, au ralentissement de la croissance du revenu national et l'incapacité à exporter des produits techniquement non compétitifs. Cette production étant basée sur les matières premières importées - presque toujours - le contingentement ou l'interdiction des produits finis concurrents d'origine étrangère est compensé par une augmentation des importations des produits semi-finis tel que le volume des importations reste inchangé. Les devises continuent donc de sortir, avec en collosaire une production intérieure de substitution médiocre. Cette sorte de stratégie coûte très cher au pays et rapporte si peu. Elle est aussi à écarter.

LA STRATEGIE DE PRODUCTION ET D'ECHANGES EXTERIEURS EQUILIBRES

On protège la production nationale, cette fois-ci, non pas par le contingentement ou l'interdiction des importations mais plutôt en grevant de taxes élevées les produits concurrents d'origine étrangère. En même temps, on encourage fortement l'exportation des produits par des subventions etc. L'objectif à terme d'une telle stratégie est de doter les industries nationales d'une forte compétitivité sur les marchés étrangers. L'orientation à l'exportation et l'existence de la concurrence permettent un choix optimal des techniques et des méthodes de production.

LA SPECIALISATION INDUSTRIELLE

Dès le départ, cette stratégie vise à maîtriser certaines productions industrielles dans le but d'exporter sur les marchés étrangers. Les industries et services mis en place doivent être compétitifs sur le marché international, ce qui exige un bon choix des secteurs de production et d'exportation, une mise sur pied d'égalité du marché intérieur et extérieur, une grande efficacité dans l'utilisation des capitaux et des ressources humaines.

Cette dernière stratégie est de loin la plus performante, mais elle exige dès le départ la présence de l'esprit d'initiative, une grande discipline dans le travail et une main-d'œuvre hautement qualifiée. Les conditions pour s'engager dans cette voie ne sont pas réunies dans notre pays. Il est actuellement possible, par contre, de mettre en route la troisième stratégie. Celle-ci devrait être considérée comme la préparation au passage à long terme, à la spécialisation industrielle. Sa principale tâche est, avant tout, de nous permettre d'adapter les structures et modes de fonctionnement de notre économie aux réalités actuelles du monde. Elle nous permettrait d'accomplir une sorte de destruction créatrice ou le changement de ce qu'on appelle le paradigme technico-économique - méthodes et techniques de production, profil de la production, style de gestion etc.

Mettant en place les industries et les services à la production, on accélère la diffusion des innovations technologiques dans toute l'économie, l'agriculture en premier lieu. Mais face à

tant d'handicaps - main-d'oeuvre qualifiée insuffisante, structure de production archaïque, structures de recherches pratiquement inexistantes, forte aversion pour le risque dans notre pays, initier ce processus devient difficile. Prenant également en considération l'absence d'accumulation dans le chef des citoyens, on arrive à la conclusion que les grandes entreprises industrielles à haute technologie, à l'étape actuelle, ne sont pas envisageables. L'Etat peut essayer de compenser la carence de l'initiative privée en prenant le risque d'entreprise. Créant des fonds publics des entreprises, l'Etat pourrait les transformer en sociétés anonymes par une émission et vente d'actions. Néanmoins, une telle opération ne fournit ni techniciens, ni gestionnaires indispensables pour assurer leur bon fonctionnement, moins encore des équipes de recherche-développement pour leur évolution technologique. Donc, seules les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent être prises en considération. Ce genre d'entreprise s'est avéré partout dans le monde très novateur et a une capacité d'adaptation instantanée aux changements de l'environnement concurrentiel.

Les PME ont l'avantage d'intégrer rapidement des nouvelles technologies, exigeant un capital de départ peu élevé et ont une croissance très rapide au cas où elles sont bien gérées. Au Rwanda, il y a déjà beaucoup de PME principalement dans le commerce de détail, l'artisanat, la production de substitution aux importations. Les PME qui nous intéressent, ici, sont celles à haute technologie (10), c'est-à-dire dont le produit-résultat

(10) Le mot technologie selon C. J. Hamelink signifie "ensemble des connaissances pertinentes nécessaires à la création, l'adaptation, la maintenance d'artefacts humains, outils, machines et systèmes". H.C.J. ... in Problèmes économiques no. 2.062, 17 février 1988.

diffuse dans toute l'économie des innovations qui, à leur tour révolutionnent la productivité et la qualité du travail ou permettent de maîtriser l'exploitation des ressources. Chaque entreprise qui produit des biens à forte valeur ajoutée ou qui fournit les services tels que les informations techniques, ingénierie conseils économiques et de gestion, juridiques, informatiques, etc, peut être comptée dans cette catégorie.

Le mot technologie renvoyant aux connaissances, le groupe cible où pourraient se recruter les entrepreneurs potentiels est, dans nos conditions, très limité. Il s'agit principalement des spécialistes tels que électroniciens, mécaniciens, pharmaciens, chimistes, architectes, informaticiens, économistes, juristes, agronomes, vétérinaires, diverses catégories des techniciens... Il ne sont certes pas nombreux, mais personne ne s'imagine l'apparition du jour au lendemain des milliers de PME à haute technologie. Si on considère que la compétitivité d'une entreprise sur le plan technologique réside dans sa capacité de créer, d'adopter, d'accumuler et mettre à profit les connaissances et le savoir-faire associés à des technologies nouvelles, alors on peut espérer que les PME pilotées par ces gens pourront relever le défi, la réussite de PME résidant surtout dans la compétence et la recherche-développement.

Le rôle de l'Etat dans la création d'un environnement favorable à l'activité de ces entreprises est décisif. Mais en quoi pourrait consister l'intervention de l'Etat?

INTERVENTION DE L'ETAT

☐ L'Etat devrait mettre en place et assurer un système de formation adapté à la nouvelle stratégie de développement. En effet, si les gens ont à apprendre pour pouvoir travailler ensuite à leur propre compte, gérer leurs propres entreprises, mener des recherches même limitées seulement à l'adaptation et l'application des découvertes de la science, alors l'enseignement devra être conçu de façon à fournir un bagage de connaissances et aptitudes appropriées. La création d'un environnement industriel et technologique exige l'intégration de la recherche à l'enseignement à tous les niveaux afin de favoriser l'unité du savoir et son application. Parallèlement à l'enseignement, l'Etat devrait fournir un effort appréciable dans l'organisation, la promotion et l'efficacité de la recherche d'autant plus que les privés ne peuvent s'engager que dans des recherches trop limitées.

☐ La condition d'un fonctionnement efficace des entreprises à haute technologie est la disponibilité des informations scientifiques, techniques, et économiques sur les produits, les procédés. Ces entreprises doivent constamment assiémer les récentes technologies, les nouvelles théories scientifiques et surtout les données techniques. Tout produit à forte valeur ajoutée est généralement normalisé (11). C'est la condition

(11) Les normes définissent les produits, ses dimensions, ses caractéristiques -physiques et chimiques... la fiabilité, la maintenance, la documentation etc...

de sa compétitivité. La part de l'Etat serait de recueillir, organiser et distribuer ces informations aux PME, dont on pressent la difficulté de s'acquitter elles-mêmes de cette tâche.

☐ Un train de mesures d'incitation économique est nécessaire pour assurer un démarrage optimal de ces PME. Ces mesures doivent être flexibles et en aucun cas ne doivent viser à fermer le marché intérieur aux produits étrangers concurrents. Elles peuvent consister en exonérations d'impôts, hausse de droits de douanes pour les produits concurrents, subventions et subsides à l'exportation, réduction d'impôts sur les bénéfices. Il serait également souhaitable qu'il ait une plus grande libéralisation des lois relatives aux entreprises et un minimum de formalités bureaucratiques dans les relations avec l'administration publique.

☐ L'Etat peut, de diverses façons, pallier aux déficiences constatées dans le chef des entreprises privées. Dans les secteurs à haute technologie, le facteur risque est relativement grand. L'Etat peut endosser une partie du risque en poussant, par exemple, certains de ses fonctionnaires à fonder des entreprises à haut risque moyennant un prêt à faible taux d'intérêt et assorti d'une clause qu'en cas d'échec il n'y aurait que remboursement de la moitié de la somme prêtée. Ceci pourrait réduire largement l'aversion pour le risque. Les PME à haute technologie n'exigent que des capitaux de départ peu élevés et un investissement matériel faible, les sommes nécessaires à l'Etat pour les appuyer sont plutôt modérées. Parallèlement, les institutions publiques de crédits devraient mettre à la disposition de ces entrepreneurs des crédits au taux d'intérêt inférieur au taux du marché.

Pour le reste des besoins de financement de ces PME, il semble que le système bancaire existant actuellement au Rwanda soit largement suffisant pour les satisfaire. Serait nécessaire seulement la création des produits financiers adéquats. En effet, dans les PME à haute technologie, l'investissement immatériel est souvent élevé et les besoins en fonds de roulement variables.

La réalisation de ces postulats fournirait une infrastructure suffisante pour le développement des PME à haute technologie, qui, à leur tour, permettraient l'intensification de l'agriculture et la réalisation de l'auto-suffisance alimentaire. Ces PME entraîneraient également dans leur foulée toute l'industrie manufacturière et le tertiaire, permettant ainsi un développement harmonieux et équilibré de toute l'économie du pays.

PIUS NDAYIMBAJE.

"Le progrès social pour tous, c'est l'objectif du développement économique. Le progrès social dépend ainsi essentiellement d'une économie maîtrisée prenant appui sur la valorisation de nos ressources et sur une administration entièrement dévouée au développement du pays."

Président Habyarimana.

Eglise d'ici et d'ailleurs

Le texte suivant est tiré d'un article que l'auteur a publié dans un ouvrage collectif "Théologie et Culture, Mélanges offerts à Mgr A. VANNESTE, Doyen honoraire de la Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa. Etudes éditées par DIMANDJA E. K. et MBONYI-NKEBE S., Louvain-la-Neuve, édit. NORAFA, 1988, p. 59-79.

Nous vous en proposons certains extraits, avec l'aimable autorisation de l'auteur. Les sous-titres sont de la Rédaction.

LE CONFLIT PERMANENT EVANGILE - CULTURES

L'un des traits les plus dramatiques de l'actuel christianisme africain réside en ceci que la mentalité de ses adhérents a été forgée et marquée par cette vision antipathique et agressive contre quelques réalités africaines, à tel point que l'attitude des fils n'a rien à envier à celle des pères. Ceci se comprend aisément lorsque l'on voit que la formation chrétienne des Africains est

tributaire du christianisme tridentin et que leur spiritualité reproduit une copie conforme de celle pratiquée outre-mer. Celle-ci jout, en effet, d'une forte insistance sur l'individualité plutôt que sur la communauté sur la maîtrise du corps et des élans plutôt que sur l'éveil de ce qu'il y a de plus profond, de plus spirituel et de plus humain chez l'homme. Cette formation d'obédience tridentine a connu un tel succès en Afrique que les farouches opposants à un quelconque changement — qu'il soit théologique ou pastoral — ne se recrutent plus parmi les missionnaires, mais plutôt parmi les africains eux-mêmes. C'est dire combien le christianisme missionnaire, avec tout ce qu'il a charrié de moins chrétien sur les terres et les côtes africaines, est aujourd'hui tenace.

On comprend alors que la théologie de l'inculturation ait été bien venue comme une saine et juste réaction des théologiens africains contre une mentalité oublieuse et irrespectueuse tant de la culture que de l'incarnation. Il faut, peut-être, rappeler que ces africains s'étaient nourris de la lecture des théologiens occidentaux qui prônaient le retour aux sources en même temps que l'écoute des interrogations du monde moderne.

POUR UNE THEOLOGIE DE L'INCULTURATION

Tout d'abord, la théologie est indissolublement liée à la culture à tel point qu'elle est toujours une théologie de l'inculturation. En effet, la recherche biblique actuelle a montré que les théologies de l'Ancien et du Nouveau Testament sont

largement redevables des religions et cultures ambiantes dont elles se sont nourries et enrichies. En outre, il est indiscutable que la réussite de l'activité missionnaire de Saint Paul est due à son emprunt du langage culturel et religieux des Gentils. Enfin, les théologie néo-testamentaires se sont révélées comme des bons précurseurs de la théologie de l'inculturation.

Par ailleurs, les chrétiens orientaux et occidentaux se sont constitués avec le concours des cultures grecque et latine. On oublie peut-être souvent que les théologies patristiques sont des théologies de l'inculturation dans la mesure où les Pères de l'Eglise ont bâti leurs œuvres théologiques dans une atmosphère de dialogue, et souvent même de conflit, avec les cultures et les philosophies les plus influentes dans les sociétés de l'époque. Ceci amène à se demander si une véritable théologie de l'inculturation en Afrique n'implique pas que les Africains se mettent à l'école et à l'écoute des pères de l'Eglise. Aussi convient-il de constater que chaque époque et chaque lieu connaissent leurs théologies et que chaque théologie porte ses propres marques historiques et locales. En plus, grâce à la méthode historico-critique, les exégètes ont montré que les textes et théologies bibliques se sont constitués progressivement, qu'ils ont vu le jour au sein des communautés croyantes qui, à la lumière des nouveaux événements vécus par elles, les reprenaient en les développant. Ainsi les différentes couches reflètent-elles des lectures opérées par ces communautés dans leur effort d'adaptation aux nouvelles situations auxquelles elles étaient confrontées. Comme l'a fait remarquer M. Dumas, "... Si l'Ecriture éclaire l'événement, il faut dire aussi et plus encore que l'événement éclaire l'Ecriture et la conduit à une nouvelle plénitude de sens".

C'est dire qu'à l'intérieur même des textes

bibliques, se réalise une certaine théologie d'inculturation.

Toutefois, la théologie de l'inculturation telle qu'elle s'est élaborée jusqu'à maintenant en Afrique, ne s'est pas hissée au dessus de tout soupçon. Elle risque non seulement d'atténuer sa pertinence et sa stature, mais aussi de rater son virage. Il sied maintenant d'en épingler quelques indices dans le seul but d'alerter les théologiens africains. Pour se faire, nous soulignerons le caractère évolutif de la culture, la nécessité du retour aux origines, l'urgente prise en compte des réalités économiques et socio-politiques et l'importance du conflit permanent entre le Message évangélique et la culture.

QUELQUES DANGERS A EVITER

Le premier des dangers qui guettent la théologie de l'inculturation en Afrique consiste à laisser croire que la culture africaine est de type statique et inamovible; qu'elle se limite aux traditions ancestrales et que, de ce fait, elle est autarcique et recroquevillée sur elle-même. Or, pour peu qu'ils soient animés d'ouverture et d'honnêteté intellectuelles, les théologiens de l'inculturation devraient reconnaître sans peine que l'évolution constitue la marque essentielle de toute culture, fût-elle africaine. En effet, la théologie africaine ne peut uniquement voir le jour dans le terroir de nos traditions ancestrales; elle doit également se nourrir des mutations cultu-

relles en cours sous nos "tristes tropiques", à savoir les transformations mouvantes qui naissent de la violente rencontre entre l'homme noir et l'homme blanc, de l'enthousiasme euphorique des indépendances et du désenchantement qui s'en est suivi; bref, d'une nouvelle culture qui se fixe sous la houlette des pouvoirs dictatoriaux et des partis uniques. "La théologie africaine ne naîtra pas de l'adaptation des rites et de la traduction des formules dogmatiques, mais d'une connaissance approfondie et d'une reprise critique de l'histoire du christianisme". Le changement réclamé aujourd'hui par les Africains ne pourra se réaliser qu'au prix de ce long détour historique; détour qui n'admettra aucun raccourci qui leur serait fatal dans la mesure où ils ignoraient leur généalogie chrétienne et occidentale.

Le sens pastoral et prophétique nous presse et nous empêche de fermer indéfiniment les yeux devant de graves problèmes qui traversent de part en part notre continent. Dans l'Afrique des "présidents" et des "guides-éclaires", celle de la corruption de ses fonctionnaires et de ses intellectuels, là où l'administration et les études sont les voies royales vers la richesse individuelles, "les églises ne peuvent reconnaître qu'à l'heure actuelle, l'Afrique dans son ensemble et chaque homme de ce continent dans son pays, sont enfermés dans des mécanismes d'oppression qu'aucune idéologie ne peut plus masquer. Il est difficile d'aller à Dieu sans passer par cette expérience humaine spécifique". Les théologiens africains devraient, à ce sujet, se mettre à l'école et à l'écoute de la littérature africaine de ces dernières années, une littérature qui a pris une longueur d'avance sur eux dans la mesure où elle a pris au sérieux des réalités socio-politiques et économiques du continent et s'annonce, de ce fait, comme un témoignage éloquent sur la société et la culture

nouvelles qui émergent de l'Afrique actuelle. Leurs oeuvres théologiques gagneraient en pertinence et en fécondité s'ils se nourrissaient de lecture tant théologique que socio-politique des grandes plumes du roman africain.

LA VERITE LIBERATRICE

Si la théologie est naturellement inculturée, elle ne se montre pas toujours salvatrice (ou libératrice). L'exemple le plus éloquent, pour nous autres Africains, est illustré par la théologie de l'apartheid, une théologie acquise à la cause raciste d'Afrique du Sud, où la minorité blanche est appelée à dominer atrocement sur la majorité noire et où l'on admet "que c'est plus facile de croire quand on est blanc" tandis qu'un homme de couleur ne peut croire en Dieu. Par ailleurs, dans la mesure où ils cherchent le salut (ou la libération) de leurs peuples - et non leurs propres intérêts - pasteurs et théologiens du continent négro-africain ne peuvent ignorer que leurs pays croulassent sous des régimes d'"apartheid en miniatures", où les minorités noires règnent avec insolence et arrogance sur leurs frères noirs. Régimes où les opinions différentes ne sont pas tolérées et où ceux qui pensent autrement que les gens au pouvoir sont soit jetés en prison, soit en exil et, par là, candidats à la mort. Régimes où les autorités tant gouvernementales qu'administratives voire même ecclésiastiques sont plus soucieuses de remplir leurs poches d'argent que de développer leur pays. Régimes enfin où l'accession aux études est réservée à ceux dont les parents sont capables de verser les pots de vin. Se taire devant tels

faits socio-politiques revient, de la part des autorités ecclésiastiques et des théologiens, à donner caution et légitimation indues à ces injustices. Chrétiens, pasteurs et théologiens africains doivent se rendre compte que leur silence devant de telles oppressions participe aux assassinats et aux tortures que les régimes infligent aux faibles et aux indésirables et, par là, à Jésus-Christ.

Signalons, pour finir, que l'effort demandé à la théologie africaine ne concerne pas seulement l'inculturation, mais aussi la libération; car la théologie a du sens quand elle est salvatrice. Cela appelle, de la part du théologien africain, une conception diaconale de la théologie, celle-ci n'est pas à considérer comme une fonction au-delà de laquelle on attend un salaire, une promotion -fût-elle épiscopale, mais comme un service (un ministère, une diaconie) critique et prophétique que le théologien africain est appelé à rendre gratuitement à son Eglise et à sa société. Dans ces conditions, la théologie africaine ne pourra pas être un appui logistique à telle ou telle idéologie, pour tel ou tel autre régime (ou institution), mais une contribution à l'avènement de la vérité libératrice de Dieu et de l'homme en Afrique, une recherche de la justice en faveur des "opprimés" et "oubliés" de nos pays. Bref, cela implique que le théologien africain pratique son métier dans une certaine ascèse par rapport aux faciles honneurs intellectuels ou ecclésiastiques, et qu'il y intègre une mystique du drame pascal qui pourrait, éventuellement, sanctionner son engagement.

Juvénal RUTUMBU.

Dans un souci d'aider le lecteur de Dialogue à "envisager les problèmes dans une perspective chrétienne", but de cette Revue, l'auteur voudrait l'intéresser à un document qui est passé presque inaperçu. Il s'agit d'un document de la Commission Pontificale "Justice et Paix". Ce texte, rendu public le 27 janvier 1987, est intitulé "Au Service de la Communauté humaine: Une approche éthique de l'endettement international". L'auteur en esquisse les grandes lignes.

UNE APPROCHE ETHIQUE DE L'ENDETTEMENT INTERNATIONAL

Le document déclare que depuis trois ou quatre ans, l'accumulation des échéances a atteint un niveau tel que beaucoup de pays ne sont plus en mesure d'honorer leurs contrats et se voient contraints de solliciter de nouveaux prêts, s'engageant ainsi dans un engrenage dont il est devenu difficile de prévoir l'issue.

Les pays débiteurs, en effet, se trouvent placés dans une sorte de cercle vicieux: ils sont condamnés, pour pouvoir rembourser leurs dettes, à transférer à l'extérieur, dans une mesure toujours

plus grande, des ressources qui devraient être disponibles pour leur consommation et leur investissement.

INTRODUCTION

Le document précise qu'il n'appartient pas à l'Eglise de juger les théories économiques et financières qui guident les analyses des organisations financières et les remèdes qu'elles proposent.

Mais l'Eglise rappelle la priorité à accorder à l'homme et à ses besoins, par delà les contraintes et les techniques financières souvent présentées comme seules impératives.

Quand l'Eglise appelle et précise les principes de justice et de solidarité, elle s'adresse d'abord aux acteurs principaux des domaines financier et monétaire; elle souhaite éclairer ainsi la conscience morale des responsables, dont le choix ne peut ignorer les principes éthiques, sans pour autant proposer des programmes d'action qui sont hors de sa compétence.

L'APPROCHE ETHIQUE

Le document affirme que, dans les nouveaux domaines éthiques, l'Eglise est interpellée pour préciser les exigences de la justice sociale et de la solidarité, au regard des situations de chaque

pays, replacés dans le contexte international.

suit: Le document précise ces exigences comme

◆ Créer des solidarités nouvelles: L'interdépendance accrue des nations et la nécessité d'une concertation internationale, au lieu de conduire à la domination des forts, à l'égoïsme des nations, à des inégalités et des injustices, doivent faire surgir des formes nouvelles et élargies de solidarité, qui respectent l'égalité de tous les peuples.

◆ Accepter la corresponsabilité: En reconnaissant que les causes de l'endettement sont à la fois internes et externes, cette corresponsabilité créerait les possibilités d'une paix internationale basée sur la justice. Ces causes qui sont spécifiques à chaque pays, à sa gestion économique et politique, viennent aussi des évolutions de l'environnement international, lesquelles dépendent d'abord des comportements et des décisions des pays développés.

◆ Etablir des relations de confiance: La corresponsabilité contribuera à créer ou à restaurer entre les nations et entre divers acteurs des relations de confiance. Laquelle est une valeur indispensable qui permet de croire en la bonne foi de l'autre et de le traiter en partenaire, même si, dans les difficultés, il ne peut tenir ses engagements.

◆ Savoir partager efforts et sacrifices: Les différents partenaires doivent s'accorder pour partager de façon équitable efforts et sacrifices

nécessaires, compte tenu de la priorité des populations les plus démunies. Les pays les mieux pourvus ont une responsabilité pour accepter un partage plus large.

◆ Susciter la participation de tous: La recherche des solutions incombe aux acteurs financiers et monétaires, mais aussi aux responsables politiques et économiques. Toutes les catégories sociales sont appelées à mieux comprendre la complexité des situations et coopérer aux choix et à la réalité des politiques nécessaires.

◆ Articuler les mesures d'urgence et celles à long terme: L'urgence impose, en effet, des solutions immédiates dans le cadre d'une éthique de survie. Pour éviter le retour des situations de crise, une réforme des institutions monétaires et financières est à étudier et à promouvoir.

FAIRE FACE AUX URGENCES

Pour certains pays en développement, le montant de dettes contractées, et surtout les montants exigibles chaque année, sont d'un niveau tel, par rapport à leurs ressources financières disponibles, qu'ils ne peuvent y faire face, sans de graves dommages pour leur économie et les niveaux de vie de leurs populations, surtout les plus pauvres.

Cette situation critique se trouve aggravée par des circonstances extérieures qui, contribuent

à diminuer leurs recettes d'exportation ou alourdis-
sent le service de leur dette.

Ne pouvant honorer leurs engagements vis-à-
vis de leurs créanciers, certains se trouvent au
bord de la faillite. La solidarité internationale
conduit à des mesures d'urgence pour assurer la
survie de ces pays.

RESPONSABILITES DES PAYS INDUSTRIALISES

Les pays industrialisés, en raison de leur
grand pouvoir économique, ont une responsabilité
plus importante, qu'ils doivent reconnaître et
accepter.

Une reprise durable et soutenue de la crois-
sance dans les pays industrialisés aidera l'économie
mondiale à sortir de la crise et les pays endettés
à faire face aux charges de leur dette à moyen et
long terme, sans trop compromettre leur propre déve-
loppement.

Toutefois, les pays industrialisés ne
peuvent élaborer des politiques économiques qui
relanceraient, pour eux-mêmes et leurs populations,
la croissance économique, sans mesurer les effets
de ces politiques sur les pays en développement,
parce que celles-ci pourraient marginaliser
davantage les pays les plus pauvres et accroître
les inégalités entre les nations.

Réduire les mesures de protectionisme et
les compétitions effrénées, diminuer les taux
d'intérêt jusqu'au niveau raisonnable éviter les

fluctuations intermittentes des taux de change et
des prix de matières premières. Tout cela relève
de la responsabilité des pays industrialisés pour
contribuer à un développement solidaire de l'humani-
té.

RESPONSABILITES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Les pays en développement doivent procéder
à un examen des causes internes qui ont contribué
à accroître leur endettement, et envisager les poli-
tiques nécessaires de redressement pour alléger
le poids de leur dette et promouvoir leur propre
développement.

Etant donné la diversité des situations
respectives, la responsabilité spécifique des pays
en développement porte plus particulièrement sur
la bonne utilisation de toutes les ressources
nationales disponibles, naturelles et humaines,
en vue de promouvoir une croissance économique
soutenue, d'assurer le développement du pays et
de réagir concrètement en développant la coopération
régionale, plutôt que le nationalisme ou des politi-
ques isolationnistes.

RESPONSABILITES DES LEADERS POLITIQUES

Le document souligne le rôle des respon-
sables politiques qui ont la charge de suivre avec

attention l'évolution de leur dette extérieure, afin d'éviter, par imprévoyance ou gestion imprudente, d'avoir à faire brusquement à une situation extrême.

Pour les dirigeants d'un pays en difficultés économiques et financières, il est souvent tentant de reporter toutes les responsabilités sur les autres pays, afin d'éviter de s'expliquer sur leurs propres comportements, erreurs ou même abus, et de proposer les changements qui les concerneraient directement.

Les catégories au pouvoir doivent accepter que soient clarifiés leurs comportements et leurs responsabilités éventuelles dans l'endettement de leurs pays: négligence dans la mise en place de structures adaptées ou abus dans l'usage de structures existantes, tels que fraudes fiscales, corruption, spéculations monétaires, fuite des capitaux privées, etc...

RESPONSABILITE DES CREANCIERS VIS-A-VIS DES DEBITEURS

Les responsabilités des divers créanciers à l'égard des pays endettés sont à préciser dans le cadre d'une solidarité de survie, sans supprimer pour autant les droits et devoirs respectifs qui lient créanciers et débiteurs.

Vu que le respect du contrat, de part et d'autre, maintient la confiance, les Etats créanciers doivent élaborer des conditions de remboursement compatibles avec la couverture des besoins essen-

tiels de chaque débiteurs.

Dans ce contexte, un code de conduite international serait utile pour guider, par quelques normes de valeur éthique, les négociations.

Le remboursement ne peut être exigé, si les prêts ont été consentis à des taux usuraires, ou ont servi à financer des projets conclus à des prix abusifs, grâce à des complaisances frauduleuses. Et les créanciers ne peuvent exiger le respect du contrat par tous les moyens surtout si les débiteurs se trouvent dans une situation d'extrême nécessité.

RESPONSABILITE DES ORGANISATIONS FINANCIERES MULTILATERALES

Aujourd'hui, les organisations financières internationales se trouvent en face des responsabilités nouvelles et urgentes:

- Contribuer à résoudre la crise de l'endettement des pays en développement;
- Eviter un effondrement généralisé du système financier international;
- Aider les peuples, spécialement les plus démunis, à assurer leur développement, à lutter contre l'extension de la pauvreté et, par là, promouvoir la paix en écartant les menaces des conflits.

Ces organisations financières multilatérales rempliront leur rôle si leurs décisions sont animées par un esprit de justice et de solidarité au service de tous; si elles ont le souci de respecter la dignité et la souveraineté de chaque nation y compris les plus pauvres, tout en rappelant que l'interdépendance des économies nationales est un fait qui peut et doit devenir une solidarité consensuelle. L'isolement n'est ni souhaitable ni possible.

Pour faire face à ces tâches nouvelles, des réorganisations seront nécessaires grâce auxquelles, elles renforceront la confiance, à laquelle les organisations interétatiques ont droit, mais qu'elles doivent toujours justifier et parfois regagner.

Il revient aux Etats membres d'appuyer activement ces organisations, de préciser leurs tâches, d'élargir leurs initiatives et de faire ces lieux de pouvoir des centres de dialogue et de coopération, en vue du bien commun international; et en examinant les conditions de prêts, pour s'assurer que la composante humaine y soit intégrée.

Tout en affirmant que la compétence économique est indispensable ainsi que la sensibilité aux autres cultures et une expérience concrète et vécue des hommes, il est demandé à ces organisations de veiller au choix et à la formation de leur personnel, et d'embaucher des gens qui ont une conscience vive de la solidarité et de la justice internationale à promouvoir.

ROLE DU FOND MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Parmi les organisations internationales, certaines ont, en raison de leur mandat, une responsabilité spéciale. Le Fond Monétaire International (F.M.I.) est chargé, en particulier, d'aider les Etats membres à surmonter les déséquilibres de leur balance des paiements et de remédier à leurs difficultés.

Pourtant, en plusieurs cas, ses décisions ont été mal reçues par les pays en difficultés, leurs dirigeants et leurs opinions publiques; elles pouvaient apparaître imposées de façon autoritaire, technocratique et sans suffisante considération des urgences sociales et des spécificités de chaque situation.

Il conviendrait que le dialogue et le service de la collectivité soient manifestes comme valeur guidant ses actions.

ROLE DES BANQUES COMMERCIALES

Les banques commerciales participent aux efforts des Etats créanciers et des organisations internationales pour la solution des problèmes de l'endettement: rééchelonnement de la dette, révision des taux d'intérêt, relance des investissements vers les pays en développement, financement des projets, en fonction de leur impact sur la crois-

sance, de préférence aux projets dont la rentabilité est plus immédiate et plus assurée et à ceux dont l'utilité est contestable (équipement de prestige, armements).

Elles sont invitées à un discernement qui dépasse les critères de rentabilité et de sécurité des capitaux prêtés.

CONCLUSIONS

En présentant ce document, le Cardinal ETCHEGARAY, Président de la Commission Pontificale "Justice et Paix", a invité "toutes les parties en cause à examiner les implications éthiques de la question de la dette, afin de parvenir à des solutions justes et respectueuses de la dignité de ceux qui subissent le plus durement les conséquences".

Et dans une proposition finale, il est dit: "L'Eglise propose à tous les hommes de bonne volonté d'élargir leur conscience à ces nouvelles responsabilités internationales, urgentes et complexes, et à mobiliser toutes les capacités d'action pour trouver et mettre en oeuvre des solutions de solidarité".

Nous nourrissons l'espoir que ces quelques lignes donneront à plus d'un lecteur l'envie de lire lui-même ce document si éclairant!

Théophile MARYOMEZA.

Libres propos

SIGNE DE CONTRADICTION

Dix heures, un matin de printemps! Le soleil est partout, les pommiers sont en fleurs. Gazouillis autour du vieux clocher. A l'horizon, les Préalpes suisses, en capuchon blanc, ajoutent une teinte de calme et d'harmonie.

La cérémonie qui se déroule à l'Hôtel de Ville de la petite bourgade est à l'unisson. Pas feutrés dans la salle du premier, disposé comme pour une liturgie. Dans le "choeur" ont pris place les officiants, en habits de fonction: Monsieur l'Auditeur, Monsieur l'Avocat, le Juge et ses Assesseurs. Chacun au siège qui lui correspond. Dans la "nef", le public, respectueux, obéissant et silencieux, comme au culte ou à la messe du dimanche. Au milieu, un jeune homme, en jeans, qui ne porte pas ses 23 ans. Il a le regard à la fois candide et serein, comme s'il oubliait sa fiancée, sa mère, ses frères et soeurs, ses amis devant lesquels il est appelé à prononcer sa "confession de foi". La cérémonie sera digne, sans éclats, mesurée dans la forme et le ton.

- C'est pour obéir à JESUS-CHRIST que vous refusez de servir dans l'armée?

Oui. C'est pour cela.

- Et si je parvenais à vous convaincre de faire votre service militaire, diriez-vous que ce serait pour vous un péché?

- Je crois aussi à la miséricorde et au pardon de Dieu.

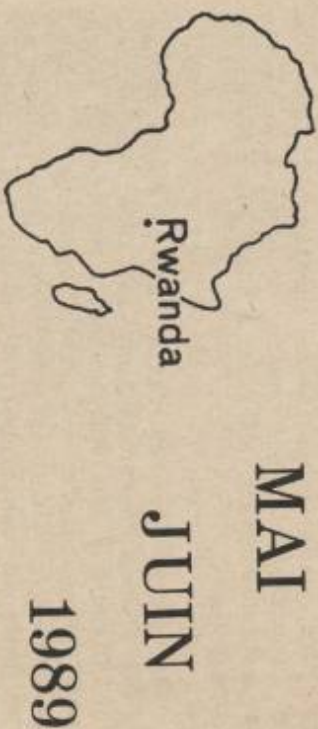
- Avez-vous pris cette décision sur un coup de tête? Avez-vous bien réfléchi?
- D'autres peuvent en témoigner. Et l'exemple de mes parents, autrefois missionnaires en Afrique, dans un pays troublé par la rébellion, m'y a aidé. Alors que leur vie et celle de leur famille aurait pu être menacée, ils n'ont pas quitté le pays et ne se sont pas procuré des armes pour se défendre.
- Il y a pourtant des chrétiens, comme vous, qui accomplissent leur service armé.
- Je ne les juge pas. Et même je n'impose à personne de suivre mon chemin. Je ne veux même pas enseigner la non-violence. Je ne veux que témoigner par ma vie. Du reste je ne veux pas manquer de respect aux militaires. Ils sont aussi prêts à donner leur vie pour leurs amis.
- Votre décision est-elle irrévocable?
- Oui. Elle est irrévocable.
- Levez-vous pour écouter la sentence:

Vous refusez de servir dans l'armée, pour ne pas désobéir à votre conscience et à Jésus-Christ. Le tribunal vous condamne à six mois d'arrêt de rigueur, vous exclut de l'armée et vous impose les frais de ce procès.

Cela ne se passait pas dans un prétoire de l'ancienne Rome. Mais en Suisse, un certain lundi de mai 1989, devant un juge "chrétien" qui lui aussi veut obéir à Jésus-Christ. Les oiseaux gazouillaient autour du vieux clocher romand. Le soleil était partout. Sauf, peut-être dans le coeur du juge qui ce soir a dû rentrer chez lui l'esprit miné d'un soupçon. A-t-il songé à la parole de Simon: "Cet enfant est là pour être un signe de contradiction"?

Guy MUY.

Garnet



DU CATHOLICISME A L'ISLAM?

L'abbé Denis NDANGAMIRA, prêtre catholique et curé de la Paroisse de Gisenyi, se serait converti à l'Islam, le 21 juin. Cette "conversion" se serait déroulée au cours d'une cérémonie officielle au Centre Culturel Islamique de Nyamirambo (Kigali) en présence de hautes personnalités musulmanes. Le néophyte aurait pris le prénom de Ismaël, sobriquet que lui collait déjà la population de Gisenyi à cause de ses rapports très cordiaux avec les Musulmans.

Le Cheik KIBATA DJUMA, membre de la direction de l'Association des Musulmans du Rwanda (AMUR) a été l'auteur de cette "conversion". Interrogé par notre consœur de l'ORINFOR, Madame Veneranda

HATEGERIKIMANA (Imvaho no. 799, taliki ya 3-9 Nyakanga 1989 p. 5) et nos confrères de KANGUKA, Mrs Vincent RWABUKWISI et Hassan NGEZE (Kanguka no. 22, juillet 1989 p. 3-5), il a déclaré que l'abbé Denis NDANGAMIRA a exprimé le voeu des se faire musulman le 19 juin, soit trois jours auparavant. Comme le Cheik connaissait l'abbé Denis de longue date et était par surcroît son ami, il a hâté les cérémonies de ce "baptême".

Sans contester les faits, l'abbé Denis récusé néanmoins s'être converti. Dans une interview accordée au Directeur de Kinyamateka, Mr l'abbé André SIBOMANA (Kinyamateka no. 1303 Nyakanga 1 1989, p. 2), l'abbé Denis affirme avoir été piégé et "violé" dans sa conscience. Selon lui les musulmans ont profité de ses très bonnes relations avec eux, de son surmenage, de ses difficultés avec les confrères de la Paroisse, pour le forcer, contre son gré, à prononcer des paroles dont il ne comprenait nullement le sens, au cours d'une cérémonie officielle et dans une mise en scène dont il ne pouvait se soustraire. Ses difficultés avec ses confrères lui avaient fait perdre la tête de sorte qu'au cours de la cérémonie, il n'avait apparemment pas toutes ses facultés.

Après sa "conversion" l'abbé Denis a écrit à ses confrères sur un ton narquois une lettre dans laquelle il avait "la joie de leur annoncer qu'il s'était fait musulman". Mais, affirme-t-il, "je n'ai jamais adhéré à l'Islam et je reste prêtre catholique pour l'éternité".

On le voit l'affaire NDANGAMIRA pourrait encore faire couler beaucoup d'encre et de commentaires. Et de donner raison à ceux qui, dès l'annonce de cette "conversion" n'ont pas hésité de dire que l'abbé Denis était devenu réellement fou pour s'être embarqué dans cette galère.

INDEMNITES POUR LES HAUTES PERSONNALITES DU PAYS

Dans la séance du 24 mai les députés au Conseil National de Développement (C.N.D.) adoptaient les 7 premiers articles d'un "Projet de loi portant fixation des indemnités et avantages matériels des hautes personnalités du pays". A savoir le Président de la République, le Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (M.R.N.D.), les membres de l'ancien Comité pour la Paix et l'Unité Nationale, les Ministres et Secrétaires d'Etat, le Vice-Président et le Secrétaire Député du C.N.D., les députés.

A titre d'exemple, "cette loi met à la disposition du Président de la République, sans les limiter, les moyens de communication, une résidence équipée, les domestiques nécessaires, les moyens de déplacements, les jardins et les agents de sécurité".

En plus des indemnités annuelles les Ministres et Secrétaires d'Etat, les membres de l'ancien Comité pour la Paix et l'Unité Nationale, le Vice-Président et le Secrétaire-Député du C.N.D. disposent chacun "d'une maison équipée, 2 domestiques, un jardinier, un veilleur, un véhicule en permanence (2 pour les Ministres et les Secrétaires d'Etat), 22.000 Frw par mois pour la facture de l'eau et de l'électricité, 25.000 Frw par mois pour le téléphone, plus les frais de location du compteur et d'abonnement".

Quant aux députés ils auraient droit à des "indemnités compensatoires pour ceux qui logent dans leurs propres maisons, une indemnité annuelle de fonctions de 60.000 Frw pour les Présidents des Commissions et de 48.000 Frw pour les Rapporteurs des Commissions. Sans oublier naturellement l'indemnité de

fonction annuelle brute, le logement gratuit pendant la durée des sessions, des jetons de présence de 2.000 Frw par jour de travail pendant ces sessions et d'une indemnité kilométrique pour les déplacements dus aux raisons de services."

(Sources: ARP du 25 mai 1989, p. 2-4).

Des indemnités fixées alors que selon le Conseil du Gouvernement du 6 juin, la crise économique frappe de plein fouet le Rwanda. A telle enseigne que le Ministre des Finances a proposé une réduction de 41% par rapport au budget révisé de l'exercice 1989 et que le budget de l'Etat et la balance de paiement accusent un déficit important depuis 1981. Les petits travailleurs ont même perdu des indemnités de logement et de déplacements alors que les salaires ne correspondent plus en réalité au coût de la vie qui a fort grimpé ces derniers temps. A l'annonce de la fixation de ces indemnités, l'homme de la rue a plutôt réagi négativement et certains n'ont pas manqué de l'exprimer à haute voix à travers la presse (Kinamateka no. 1301, Kamena II 1989, p. 11; no. 1302 Nyakanga I 1989 p. 11).

RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE 6 ECOLES

Le 9 juin les Représentants légaux de 6 écoles secondaires privées recevaient des mains du Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire les arrêtés ministériels reconnaissant officiellement leurs écoles et donc les diplômes et certificats qu'elles délivrent. Il s'agit de : Groupe Scolaire de Rugunga; Collège APACOPE de Muhima; Groupe Scolaire ESAPAG de Gitwe; Lycée de Ruhengeri; Collège Adventiste

de ~~Muhima~~ Muhima; Ecole Normale de Gacuba II.

Une décision qui encouragera sans doute les autres établissements d'enseignement privé qui dépassent en nombre les établissements publics. Jusqu'à présent seule une dizaine d'établissements secondaires privés, principalement les séminaires catholiques, étaient reconnus par l'Etat.

LA LITTÉRATURE RWANDAISE EST TRES MALADE

Du 3 au 8 juin s'est tenu à Kigali un Festival International dénommé "Musiques et Paroles" avec notamment la participation de l'Association des Ecrivains du Rwanda (IBARWA). Une occasion pour le Représentant légal de cette Association, Mr François-Xavier MUNYARUGERERO, dont le livre "Rayons et Nuées", n'est pas passé inaperçu, de dire ce qu'il pense de la littérature rwandaise.

Celle-ci est très malade et elle a besoin impérieusement qu'on accoure à son chevet. Parmi les maladies diagnostiquées: la mentalité rwandaise, la civilisation de l'oralité, les survivances de la féodalité, le manque de modèle, la censure et l'autocensure, le laxisme et le manque d'engagement des intellectuels, le manque de mécènes, le complexe des écrivains eux-mêmes. Ces maladies entraînent bien sûr bien des problèmes dont l'appât du gain immédiat n'est pas des moindres.

On le voit la création littéraire rwandaise est loin d'avoir véritablement démarré car "la plupart des écrivains s'orientent vers une littérature de complaisance escamotant volontiers des sujets

de nature politique par exemple".
(Source: La Relève no. 77 du 7 au 13 juillet 1989 p. 10).

UNE SITUATION ALIMENTAIRE PRECAIRE

Les mois de mai-juin auront été particulièrement durs pour nos campagnes qui ont connu la disette. Quelques communes des Préfectures Butare, Gikongoro, Kibuye et Byumba furent particulièrement touchées. Le Gouvernement décida de voler à leur secours par des aides alimentaires et des semences au moment des prochaines semailles. On a déploré des vols fréquents de produits vivriers tels les bananes, les patates douces, les colocases, le manioc.

Les causes généralement retenues de cette disette sont la pression démographique, la dégradation des sols, la surexploitation des terres, la surabondance des pluies et des fortes sécheresses, des maladies de plantes, le manque d'engrais. Il est donc temps de réexaminer profondément le problème agricole et de penser à un modèle qui répondra le mieux aux efforts qu'exige la nouvelle donne.

DIALOGUE.

A travers livres et revues

"LA COHESION OPPRESSIVE"

DE CATHERINE NEWBURY

NEWBURY, Catherine, "The cohesion of oppression. Clientship and ethnicity in Rwanda, 1860-1960", Columbia University Press, New York, 1988, 322 pages, cartes, figures, tableaux et illustrations photographiques.

Le livre de Catherine NEWBURY (1) illustre très bien la complémentarité indispensable des "sources orales" et des archives pour analyser les processus politiques et les systèmes de domination coloniale au Rwanda. La même complémentarité devient essentielle pour aborder le phénomène d'éveil politique des populations "Abanyarwanda", particulièrement les causes proches et lointaines de la "Révolution Rwandaise", une tâche dont l'auteur s'acquitte avec bonheur.

On sera étonné par la masse des données de "sources orales" consciencieusement collectées au Kinyaga. Catherine NEWBURY a fait un patient et fructueux travail de terrain, sa méthode consistant à appréhender et à cerner les réalités à la base et de l'intérieur de la société rwandaise.

La collecte des données orales a touché plusieurs lignages du Kinyaga dont 173 membres furent enregistrés.

Les enquêtes en profondeur ont touché aussi bien la seconde moitié du dix-neuvième siècle que les premières décennies du vingtième siècle. C'est ainsi un siècle d'histoire socio-politique du Rwanda, 1860-1960, que l'auteur aborde, mais en privilégiant les données du Kinyaga et en extrapolant les analyses sur l'ensemble du pays. Elle parvient à le faire parce qu'elle est informée de toute la bibliographie et de l'état actuel des recherches dans les domaines politique, juridique, social, et historique. Néanmoins bon nombre d'excellents travaux de finalistes de l'Université Nationale du Rwanda, en histoire par exemple, lui échappent. Certaines analyses et conclusions sur les dynamismes et les processus régionaux, leur signification locale ou leur portée nationale, auraient pu être complétées ou nuancées.

Catherine NEWBURY saisit les mécanismes profonds qui sont à la base des transformations de longue durée. Les faits internes comme les facteurs extérieurs qui ont secoué les fondements des structures politiques et stratifications sociales sont examinés. L'auteur conclut que, dans les causes immédiates et les causes lointaines, même au niveau des consciences des classes ou ethniques, ce sont les facteurs internes qui déclencheront les changements substantiels aux conséquences durables, le point culminant étant la Révolution de 1959. Ceci constitue précisément l'originalité, du point de vue historique, politologique et sociologique, du Rwanda contemporain.

Catherine NEWBURY arrive, au bout de ses analyses, à des conclusions globales et à des hypothèses

pertinentes qui remettent en cause les descriptions fixistes et fonctionnalistes qu'une certaine ethnologie véhicula longtemps. Elle souligne avec insistance quelques hypothèses qui, d'après elle, expliquent le dynamisme historique et se fondent sur les données empiriques méthodiquement récoltées et clairement exposées dans son étude. Les voici selon l'ordre de présentation de l'auteur: (pp. 212-213).

➊ La construction d'un Etat n'est pas toujours source d'intégration, elle peut engendrer de profonds clivages sociaux.

➋ Les rapports de dépendance (analysés ici comme des liens de clientèle) ne prolifèrent pas seulement en l'absence des structures d'un Etat fort, comme le suggèrent souvent les études sur la féodalité en Europe. Les relations de clientèle peuvent gagner de l'importance dans le contexte d'un Etat fort qui se consolide.

➌ Cependant les relations de clientèle n'engendrent pas nécessairement l'intégration verticale entre les classes sociales; les lignes "patron-client" qui deviennent hautement exploitateurs peuvent renforcer la solidarité parmi les subordonnés.

➍ Les facteurs d'ethnicité ne sont pas primordiaux en Afrique. Ce sont les catégories historiquement constituées ou les différenciations socialement générées qui peuvent aboutir à des expériences et à des changements significatifs. Les changements au niveau des identités et des solidarités ethniques sont en liaison avec d'autres transformations dans les rapports sociaux.

➤ Au Rwanda, l'oppression créée par les relations de "clientélisme" et les politiques de contrôle du travail attisèrent la conscience politique croissante et la solidarité ethnique pan-Hutu.

➤ En Afrique, les révolutions sociales ne sont pas exclusivement générées par les forces extérieures bouleversant les fondements traditionnels. Les facteurs extérieurs peuvent être importants, mais il y a aussi des transformations structurelles internes, des processus de longue durée qui produisent des conditions préliminaires à une révolution (2).

En gros, mais pour le Rwanda seulement, Catherine NEWBURY rejoint nos préoccupations relatives au dix-neuvième siècle. Ses conclusions recourent plus ou moins nos perspectives sur "les lignages de l'Etat" au niveau aussi bien des rapports horizontaux que des interactions verticales dans la construction d'un "Etat-Nation" ou le dynamisme cohérent des solidarités de "peuple-nation" (3). Le rôle des transformations introduites par les systèmes coloniaux allemand et belge, lesquelles aboutirent au phénomène de "dual colonialism" (colonialisme bipolaire) est bien perçu par l'Auteur. Celle-ci a raison d'aborder également le contexte géopolitique colonial environnant le Rwanda dans la mesure où la mobilité et l'ouverture des populations Abanyarwanda ont pu les conduire à connaître d'autres dimensions et à envisager d'autres horizons.

Il y a lieu de se demander si la constatation de Catherine NEWBURY selon laquelle la portée de la Révolution Rwandaise de 1959 a laissé intactes les normes fondamentales de la culture Ikingyarwanda tient en considération les trois décennies post-révolutionnaires. Si "Uubuhake" était à la fois une mentalité et un comportement, donc un élément cultu-

rel important, le fait que les changements substantiels touchent seulement le domaine de la compétition politique et de l'ascension sociale, en d'autres termes la plateforme et les stratégies d'accès aux honneurs et aux fortunes, donnerait à la Révolution une signification restreinte et émusée. Voilà en tout cas une perspective de recherche pour les politologues, une interrogation pour les idéologues!

La quantité et la qualité des recherches menées au Kinyaga méritent d'être soulignées. Catherine NEWBURY entre, de façon pionnière, dans les nouvelles préoccupations méthodologiques préconisées dans les sciences sociales pour aborder les sociétés africaines à la base, de l'intérieur et sur la longue durée. Les extrapolations sur l'ensemble du Rwanda (Bugoyi, Mulera, Bushiru, Rukiga, Gisaka, ...) relèvent d'intuitions et de perspectives sans doute justifiées. Toutefois, elles méritent d'être approfondies par des investigations de l'envergure de celles sur le Kinyaga. L'Auteur en est consciente. Elle entreprend actuellement des recherches sur le Gisaka. Nul doute que la même expérience et la même méthode conduiront à de comparables performances.

Nous ne pouvons pas suivre Catherine NEWBURY dans la généralisation de ses conclusions et de ses hypothèses à l'échelle de toute l'Afrique. La hâte avec laquelle les collègues européo-américains deviennent "africanistes" à la fois généralisateurs à volonté et profondément spécialistes, nous surprend souvent. Si le Rwanda n'est pas historiquement uniforme et univoque, à fortiori le gigantesque continent est-il "multiple".

Une édition en français est souhaitée et attendue. Nous sommes curieux de voir comment certaines ambiguïtés et confusions terminologiques seront surmontées. Le petit glossaire (p.294) est utile

mais ne résoud pas tous les problèmes. Disons par exemple que le titre de l'ouvrage nous semble affirmativement trop appuyé, à moins que les subtilités de l'anglais nous échappent. Le sous-titre par contre paraît plus intelligible et plus réaliste. Mais le débat terminologique dans les sciences sociales africanistes est loin d'être clos et il ne faut pas en tenir rigueur à Catherine NEWBURY. L'usage qu'elle fait des termes Ikinyarwanda pour les réalités politiques, sociales, historiques, et anthropologiques est louable. Nous pensons que la méthode devrait être généralisée en donnant à chaque terme le contenu que les populations elles-mêmes lui attribuent avec les nuances éventuelles dans le temps et dans l'espace. C'est une autre entreprise délicate et de taille, nécessaire cependant pour la compréhension des civilisations africaines à partir de l'extérieur. La référence respectueuse à la langue du peuple étudié est exigée. Autrement, les prétentions scientifiques peuvent imposer une "cohésion oppressive" de la magie des mots!

Emmanuel NTEZIMANA.

NOTES: (1) Catherine NEWBURY est Professeur Associée de science politique et Etudes Africaines à l'université de Caroline du Nord à Chapel Hill, aux USA.

(2) La traduction est nôtre. Nous nous excusons pour des lacunes éventuelles, des maladresses inévitables.

3) Voir notre article sous-pressé dans Etudes Rwandaises, "Histoire, Culture et Conséquence Nationale: Le cas du Rwanda" et un ouvrage en préparation sur "Les lignages de l'Etat au Rwanda du 19ème siècle".

"PRISONNIER SOUS BOKASSA" DE THIERRY GALLO

GALLO, Thierry, Jacques: N'GARAGBA: LA MAISON DES MORTS, UN PRISONNIER SOUS BOKASSA, Collection: Mémoires africaines. Ed. l'Harmattan, Paris, 1989.

N'GARAGBA

N'GARAGBA est le nom de la prison tristement célèbre de Bangui, qui vit mourir étouffés ou assassinés plusieurs jeunes écoliers et étudiants en 1979. La tragédie de ces "martyrs" - c'est ainsi qu'on les appelle à Bangui - ne devrait pourtant pas faire oublier les rôles des dizaines, voire des centaines des PRISONNIERS POLITIQUES qui moisissent ou trouveront la mort à l'intérieur de ce sinistre quadrilatère. Quand on longe les rives du fleuve Oubangui, on vous montre du doigt la prison, comme s'il s'agissait d'une curiosité. Et on essaye d'associer à cet univers concentrationnaire les images de vacances, de plaisir et de rêve suggérées par la majesté du fleuve qui coule un peu plus loin. Comment des touristes, des coopérants, des diplomates, des officiers ou des diplomates n'ont-ils rien su des drames qui se jouaient à la "maison des morts", sise à quelques pas de leur piscine et de leur bar? Mais, après tout, voulaient-ils savoir?

LE TEMOIGNAGE DE THIERRY JACQUES GALLO

Gallo est un rescapé de cet enfer, un miraculé en quelque sorte. Citoyen centrafricain, pilote de profession, il fut arrêté le 6 février 1976 et condamné à 10 ans de servitude pénale pour "complicité" avec le commandant de l'Armée de l'Air, Fidèle OBROU, qui tenta de renverser le dictateur Bokassa. Il ne retrouvera la liberté que trois ans plus tard, à la faveur d'un coup d'Etat, réussi celui-là. Il faudra encore attendre 10 ans pour que GALLO donne son témoignage. Il le fait dans ce livre qui n'a rien d'un réquisitoire. Le récit est précis et sobre. Il suggère l'horreur plus qu'il ne la décrit. Le livre n'est peut-être pas un chef d'œuvre littéraire, son intérêt est ailleurs: décrire l'itinéraire intérieur d'un homme qui a souffert dans des conditions de détention qui ne sont pas - hélas! - particulières au régime Bokassa. C'est à ce titre que ce livre peut et doit prêter attention. Comment un système politique peut-il ABUSER à ce point de l'institution pénale et de l'appareil judiciaire pour conduire le geolier et sa victime hors de l'humanité? Et ceci, à l'insu de tous, avec la complicité silencieuse de tous! Voilà une question qui interpelle bien d'autres pays que Centrafrique et bien d'autres régimes que celui de Bokassa.

UN PASSE EXORCISE

Les faits relatés ici n'ajoutent donc pas grand chose aux catalogues d'horreurs auxquels nous

habituent les goulags contemporains. Mais il faut cependant noter ceci: le livre est connu et vendu à Bangui. Les Centrafricains ne craignent donc pas d'exorciser un passé honteux en se le disant ouvertement. Le procès public de Bokassa a déjà marqué un pas dans cette direction. La publication du livre de Gallo va dans le même sens. Pour conjurer un mal, il faut d'abord le reconnaître et l'avouer.

La maison d'arrêt de N'garagba est hélas toujours debout. Elle n'est pas encore devenue cette place de "kermesse d'exposition" (p. 55) à laquelle rêve notre auteur. Mais le peuple de Centrafrique sait maintenant avec précision à quelles aberrations peut conduire la démente d'un homme assoiffé de pouvoir, entouré d'adulateurs ou de témoins silencieux qui sont autant de complices. Toutes les nations qui ont eu à subir ou qui subissent encore des dictatures sanguinaires n'ont pas fait le même chemin.

L'UNIVERS CARCERAL

Le calvaire de Gallo a commencé le jour de son arrestation. Incarcéré au "Palais", six jours ont suffi pour "instruire" son procès et celui de ses compagnons de misère. Les jugements furent rendus le 13 février 1976, au Stade Omnisport de Bangui (qui devait servir plus tard aux audiences du procès "Bokassa"). Au soir du même jour, un camion-benne amena huit condamnés à mort et huit autres frappés de lourdes peines de réclusion. Dans la salle du Bal du "Palais", ils durent subir, en présence du "maître", une première scène d'outrages et de tortures. Quelques heures plus tard, ceux

qui devaient mourir furent exécutés; les autres - dont Gallo - étaient conduits à N'Garagba.

Menottés et enchaînés tout au long de leur détention, ils connurent successivement trois cachots qui rivalisent d'horreur. Le premier, appelé "safari", du nom du Grand Hôtel voisin, était un bunker de 4 mètres carrés où s'entassaient au moins cinq personnes; le deuxième, dénommé Birao, du nom de la ville la plus chaude du pays, servait ordinairement de morgue; et le troisième avait pour nom l'isolement, d'où en règle générale, personne ne sortait vivant.

A L'OMBRE DE LA MORT

Sous Bokassa, tout prisonnier politique n'est qu'un condamné à mort en sursis. Les gardiens - dont le fameux Makoa recruté parmi d'anciens criminels - n'ont qu'un désir: faire disparaître les détenus dans l'espoir de recevoir prime ou avancement. La tentation est donc grande d'offrir au dictateur, à chaque anniversaire, quelques têtes de "Jean-Baptiste", choisies parmi celles de ses opposants.

L'ombre de la mort ne cesse de planer sur les cachots. Les prisonniers meurent de faim, de paludisme ou de dysenterie. Il suffit de laisser faire la nature après avoir interdit toute nourriture et médicament. On peut aussi "aider" la nature en procédant à des assassinats. Le cérémonial d'usage est bien connu des détenus: l'arrivée nocturne d'un camion est le signal d'un ou de plusieurs meurtres. Le prisonnier est sorti de son

trou; quelques minutes plus tard, son cadavre est balancé sur le camion et amené vers une fosse commune. "Dans les conditions comme celles-là, les larmes refusent de venir. Il n'y a plus rien à penser. Chacun attend son tour. Peut-être la nuit suivante! Qui peut le savoir?" (p. 95-96). Gallo vit ainsi disparaître six de ses compagnons impliqués comme lui dans l'affaire Obrou.

Le comble de l'horreur fut sans doute atteint en avril 1979 lorsqu'on ressortit du cachot les corps asphyxiés de jeunes lycéens qu'on y avait entassés. Ce jour-là Gallo entendit les cris d'un enfant battu et piétiné à mort pour avoir osé demander à boire. Tout aussi insupportable les fausses rumeurs de libération qui s'évanouissent comme autant de mirages. A deux reprises, une amnistie libère les "droits communs"; les "politiques" demeurent ignorés. Gallo n'a pu qu'entrevoir, à travers les fentes de sa cage, la délégation des juristes africains, envoyés par la Commission Internationale des Droits de l'Homme, venus enquêter sur les conditions de détention. La prison fut remise à neuf pour les recevoir et le directeur réussit à les éloigner des cachots. Les juristes partirent sans rien soupçonner de la détresse de ceux qui y croulaient.

ET POURTANT ... ILS VIVENT

Le témoignage de Gallo est aussi un hommage rendu à l'intelligence et à la ténacité de l'être humain. Même ravalé dans une condition qui le met au-dessous de la bête, l'homme reste homme et sa volonté de survivre mobilise toutes ses ressources

de patience et d'énergie. "Le prisonnier isolé est un chercheur opiniâtre qui trouve toujours une faille dans son système d'isolement" (p.91). Le lecteur s'étonnera, en les admirant, de toutes les astuces employées par un condamné pour communiquer avec des voisins ou des parents, pour mettre au point un système d'alarme, gérer avec parcimonie une tasse d'eau, améliorer un espace vital singulièrement rétréci. Chaque geste, avant d'être posé, est minutieusement étudié. La moindre erreur entraînerait un arrêt de mort.

UNE EXPERIENCE SPIRITUELLE

Mgr Tchidimbo, qui passa de longues années dans les geôles de Sekou Touré, intitula le livre qui relatait son épreuve: "Le noviciat d'un évêque". Il disait avoir découvert en prison la grâce d'une charge qu'il exerçait pourtant bien avant. Gallo, lui, découvrit DIEU en prison. "À mesure que le temps passait... la prison me paraissait devenir enrichissante au niveau spirituel" (p. 102).

Plusieurs passages du livre marquent les étapes de cet itinéraire. À peine arrivé à N'Garagba, un prisonnier invite ses frères à prier. "Suggestion reçue avec satisfaction. Je devais dessiner au mur avec mes menottes une croix symbolisant les souffrances du Christ... Il est vrai que beaucoup, en temps normal, ne pensent pas à Dieu et j'étais de ceux-là" (p. 30).

La prière commune, dite devant la croix gravée sur la paroi du cachot, marque les heures de la vie carcérale. Prières d'angoisse quand circu-

lent les rumeurs messagères de mort, prière d'action de grâces quand elles s'éloignent!

Examen de conscience aussi. L'isolement fait mieux apparaître les fautes et les turpitudes de la vie passée. La prison devient alors un lieu de purification.

La certitude que Dieu existe fortifie: "Plus je faiblissais dans ma chair, plus je me fortifiais dans la foi en Jésus-Christ. J'acquis une réserve morale qui me fortifia étonnamment" (p. 48). Pour nourrir et approfondir sa foi naissante, Gallo va établir un "contact" avec un prisonnier d'une cellule voisine. À travers un trou minuscule, - suffisant toutefois pour y fixer l'oreille - Gallo se fait raconter la Bible et s'initie aux pratiques et à la spiritualité du jeûne. "Pour mieux me confier à Dieu, il fallait aussi comprendre sa Parole... Quand j'ai vu les grands miracles opérés par Dieu pour délivrer tout un peuple pris en esclavage... j'ai compris la bonté sans limite de Dieu et j'ai espéré" (p. 98). "Cette prison était pour moi une menace permanente. Mais, à chaque fois, la force de Dieu me faisait reprendre mon contrôle" (p. 109).

"Habitants d'ombre et de ténèbres
Captifs de la misère et des fers
Il criaient vers Dieu dans la détresse
Et de leur angoisse il les a délivrés."
Ps. 107.

ÉPILOGUE

Au matin du 21 septembre 1979, après que

L'armée française eut rétabli l'ancien Président Dacko, une voix cria aux rescapés de la mort à N'Garagba: "Sortez, vous êtes libérés!"

Et ils sortirent, sautillant sur leurs chaînes, comme des moineaux. Makoa, le tortionnaire, était toujours en fonction. Gallo ne quitta pas la prison sans lui donner une leçon: "Mon capitaine, permettez que je vous embrasse." "Mais avec plaisir, mon lieutenant". Je le pris dans mes bras... en pensant au fond de moi: pourvu qu'il comprenne mon geste!"

Makoa a-t-il compris? Et même si nous ne savions pas la valeur du pardon, nous pouvons au moins nous incliner devant une telle sérénité qui relève au loin la vengeance.

"Je ne répéterai jamais assez qu'il m'a fallu vivre cette réalité d'enfer pour apprécier l'amour et la bonté de Dieu envers le méprisé. Je ne remercierai jamais assez le Seigneur qui m'apparaissait dans cette prison de Bokassa me donnant une nouvelle vie entièrement vouée au Christ" (p. 156).

Ce sont les dernières lignes du livre. Précisons que Thierry-Jacques Gallo a aujourd'hui 40 ans, qu'il est père de famille et commande en second l'Armée de l'Air centrafricaine.

Guy MUSY.

Courrier des lecteurs

LA PAILLE DANS L'OEIL DU PROCHAIN

Je viens de lire avec quelque étonnement les réflexions de M. l'Abbé Ngomanzungu à propos de son article "Un christianisme artificiel", paru dans la Revue "Dialogue", no. 134, mai-juin 1989, p. 66-68. Je dis bien avec quelque étonnement, parce que ces lignes me semblent vraiment chocantes. Voilà bien le monde ecclésiastique! Enfermés dans leur tour d'ivoire comprendront-ils un jour leurs ouailles? C'est à désespérer! Il est tellement facile de battre le "mea culpa" sur la poitrine des autres, il est aisé de faire la morale à ceux qui doivent écouter. Ces réflexions me font penser à la boutade: dans les églises, les prêtres prêchent la morale, dans les temples, les pasteurs annoncent Jésus-Christ!

Le chrétien ordinaire, marié, père de famille, connaît inévitablement les soucis et les tracassés de la vie quotidienne. Il doit travailler pour joindre les deux bouts. Son déjeuner n'est pas prêt quand il quitte l'église le matin! Il a tous les jours le souci de la subsistance, de la survivance même de sa famille. Il doit non seulement nourrir sa famille, il doit éduquer ses enfants, trouver une école pour chacun d'eux. Il a le souci de leur santé, de leur bien-être total... S'il doit passer au marché peut-on lui reprocher d'essayer d'obtenir les biens les moins chers possibles? Et s'il est convoqué au tribunal, c'est

son droit qu'il va revendiquer et pour lequel il va lutter. Peut-on vraiment lui reprocher cela? Je pourrais continuer cette énumération, mais si on regardait dans la même optique les mœurs du clergé...

L'Abbé Joseph parle du marché, mais dans les éconômats généraux, est-ce la charité chrétienne, ou est-ce autre chose qui prime? Il parle du peu de comportement chrétien dans les tribunaux, mais dans les tribunaux ecclésiastiques, encore une fois, qu'est-ce qui est considéré comme important? J'ai connu une femme qui a dû attendre plus de quinze ans pour voir sa situation matrimoniale régularisée par les tribunaux ecclésiastiques. J'ai un ami qui est prêtre; il y a quelques années il a quitté le ministère et s'est marié. Il ne parvient pas à obtenir sa sécularisation. Est-ce la charité chrétienne cela? Voilà un homme profondément chrétien que l'Eglise exclut de ses rangs! Saint Jean n'a-t-il pas écrit que Dieu est amour et miséricorde? Et les bureaux ecclésiastiques: est-on toujours bien reçu dans les paroisses? Le 1er juin de cette année, dans une paroisse, comme c'était la fête des martyrs de l'Uganda, la cérémonie fut solennelle. Mais la messe a commencé plus de vingt minutes en retard! Est-ce respecter les chrétiens? N'est-ce pas faire preuve d'une nonchalance et d'un profond mépris pour le chrétien "ordinaire"!

Avant de juger les chrétiens simples et laborieux, plongés dans les réalités matérielles de tous les jours, les prêtres feraient mieux de regarder leur propre corporation où tout n'est pas tellement d'inspiration chrétienne.

François RUGENGAMANZI.

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion. Elle paraît tous les deux mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda. Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE - B.P. 572 KIGALI

Téléphone 74178

A. REDACTION ET ABONNEMENT

Encinte de Kinyamateka

B. TARIF D'ABONNEMENT

RWANDA	ETRANGER
● Abonnement ordinaire: 1000 Frw.	● Burundi: 1500 Frw.
● Abonnement étudiant: 800 Frw.	● Afrique } 3000 Frw. ou 1500 F belges
● Abonnement de soutien: 1500 Frw.	● Europe } 60 Frs suisses
● Abonnement de groupe: 4000 Frw. (5 personnes)	● Amérique } 3500 Frw. ou 35 \$ US
	● Asie }

C. MODE DE PAIEMENT

RWANDA	ETRANGER
● B.C.R. N° 3778/92 Kigali	● Belgique: CCP 000 - 1495122 - 61
● Mandat postal, DIALOGUE, B.P. 572 Kigali	● Pierre Mission, Bruxelles
● Economats Généraux	● Suisse: CCP 17 - 2941 - 6,
● Gemeca	Revue DIALOGUE Rwanda
— Procure Kigali	R. AEBISCHER, Fribourg - Suisse
● Bureaux DIALOGUE (enceinte Kinyamateka)	

D. VENTE AU NUMERO

Prix: 200 Frw.

Lieux: Librairie Caritas - Kigali; Hôtel des Diplomates - Kigali; Hôtel des Mille Collines - Kigali; ALIRWANDA - Kigali; Centre National de Pastorale St Paul - Kigali; Club Rafiki - Kigali; Librairie Universitaire - Butare.